



# RAPPORT FINAL CAMEROUN

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE  
DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Mars 2021



Financé par  
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

*Mars 2021*

## **AUTEURS**

Rédaction : Solène Cros, Altai Consulting, responsable pour le Cameroun

Assurance qualité : Estelle Briot, Altai Consulting, Consultante ; Eric Davin, Altai Consulting, Partner

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de notre mission et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : Tsinga, Yaoundé, © Solène Cros

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) du FFU en région SLC.....	4
1.2. Méthodologie du TPML au Cameroun.....	4
<b>2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE6</b>	<b>6</b>
2.1. Caractéristiques des migrations, des retours et de la réintégration au Cameroun ....	6
2.2. Pertinence de l'Initiative Conjointe par rapport au contexte .....	8
<b>3. RETOUR, REINTEGRATION ET GOUVERNANCE.....</b>	<b>9</b>
3.1. Analyse des actions de retour et reintegration de l'Initiative Conjointe .....	9
3.1.1. Retour et assistance à l'arrivée .....	9
3.1.2. Appui aux plus vulnérables appui psycho-social et aide médicale .....	11
3.1.3. Conseil et orientation professionnelle .....	12
3.1.4. Formation professionnelle .....	14
3.1.5. Projets individuels, collectifs et communautaires.....	16
3.1.6. Satisfaction générale vis-à-vis de l'assistance à la réintégration .....	17
3.1.7. Situation professionnelle .....	18
3.1.8. Autonomisation économique .....	19
3.1.9. Volonté de ré-émigrer.....	20
3.2. Gouvernance du retour et de la réintégration des migrants .....	21
3.2.1. Développement des politiques et architecture institutionnelle.....	21
3.2.2. Gouvernance du retour et de la réintégration .....	21
3.3. Suivi-évaluation.....	23
3.4. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays .....	23
3.4.1. Recommandations à destination de l'OIM .....	23
3.4.2. Recommandations à destination des autorités nationales .....	25
3.4.3. Recommandations pour la DUE .....	25
3.4.4. Bonnes pratiques issues des autres pays .....	25
<b>4. SENSIBILISATION .....</b>	<b>28</b>
4.1. Objectifs et approches.....	28
4.2. Conception et ciblage.....	29
4.3. Mise en œuvre .....	30
4.4. Participation, satisfaction, et feedback .....	31
4.5. Suivi-évaluation.....	33
4.6. Durabilité.....	34
4.7. Recommandations et bonnes pratiques d'autres pays .....	34
4.7.1. Recommandations à destination de l'OIM .....	34
4.7.2. Recommandations à destination des autorités nationales .....	35
4.7.3. Bonnes pratiques d'autres pays .....	35

# 1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

## 1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*), Corne de l'Afrique et Afrique du Nord. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions (programmes et projets) financées (2.1 milliards d'EUR).

En juillet 2019, le FFU a établi un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning - TPML*) pour les actions qu'il finance en région SLC. Ce mécanisme, confié au bureau d'études [Altai Consulting](#), concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

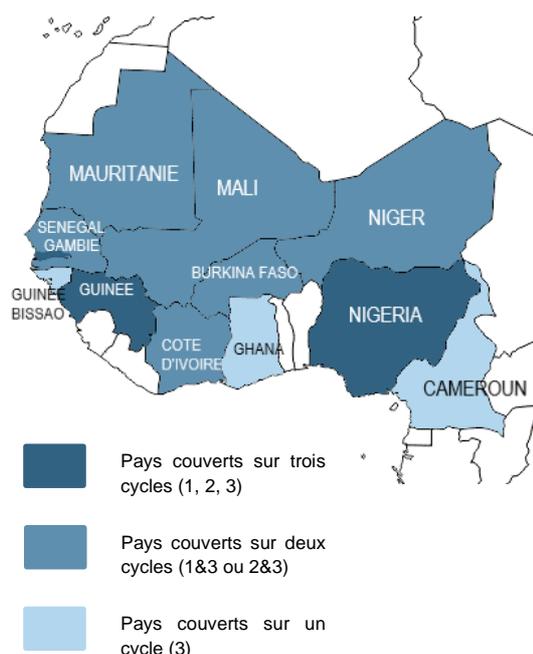
Les principaux objectifs de TPML sont les suivants :

- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la durabilité et pérennisation des actions du FFU ;
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays ;
- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (UE, FFU et PMO) afin de guider la prise de décision stratégique et programmatique.

## 1.2. METHODOLOGIE DU TPML AU CAMEROUN

Le mécanisme TPML s'organise en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC. Les deuxième et troisième cycles ont eu lieu en 2020 et couvrent l'ensemble des trois thèmes et des treize pays mentionnés plus haut.

Cycle	Thèmes / activités couvertes	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juil.-Nov. 2019	8 pays
2	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Janvier – Juin 2020	4 pays
3	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Août 2020 – Janvier 2021	12 pays



Ce rapport présente l'analyse des données collectées par TPML au cycle 3. L'analyse s'est concentrée sur l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui met en œuvre le volet Cameroun de l'Initiative Conjointe UE-OIM financée par le FFU dans la sous-région (détails sur la programmation en annexe 1.2).

La mission au Cameroun s'est déroulée du 16 novembre au 4 décembre 2020 et a permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes (voir détails en annexe 1.3 à 1.5) :

- **32 acteurs clés** : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne (DUE), des départements ministériels compétents et de l'OIM, ainsi que de leurs ONG partenaires ;
- **40 documents** (et leurs annexes) relatifs aux contexte et politiques migratoires du pays, aux actions concernées ainsi qu'aux aspects de coordination et de suivi-évaluation ;
- **Visites et observations directes sur le terrain** : participation au quatrième comité de pilotage de l'Initiative Conjointe UE-OIM à Yaoundé, visite du sous-bureau de l'OIM et de projets individuels de réintégration à Douala, participation à l'enregistrement d'une émission radio de sensibilisation (chaîne RadioCampus) avec le partenaire OEMIT, participation à l'arrivée d'un charter en provenance d'Algérie et aux procédures de débarquement à l'aéroport Nsimalen de Yaoundé ;
- Un échantillon de **301 migrants de retour** bénéficiaires d'une assistance au retour et/ou à la réintégration financée par le FFU.
- Un échantillon de **216 bénéficiaires (migrants ou non) d'activités de sensibilisation** mises en œuvre par l'OIM et ses partenaires, et financées par le FFU

Ces bénéficiaires ont été identifiés grâce à des listes de contacts fournies par les différents PMO et à travers la technique de la boule de neige, n'ayant pas permis un échantillonnage.

Les données provenant de ces entretiens semi-structurés fournissent des indications sur la situation et l'expérience des migrants soutenus par le FFU au Cameroun, mais ne sauraient être statistiquement représentatives de l'ensemble des bénéficiaires au niveau national.

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

## 2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

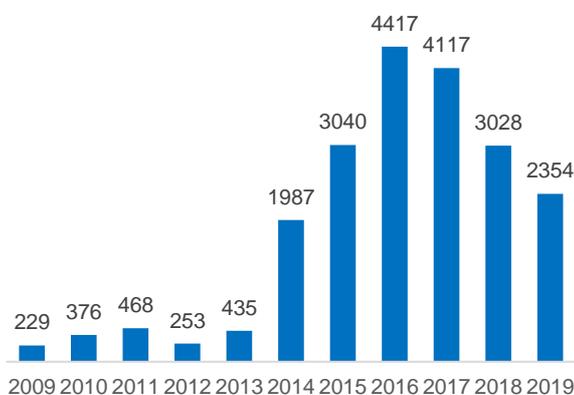
### 2.1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS, DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION AU CAMEROUN

Depuis les années 1990, le phénomène migratoire au Cameroun se caractérise par une émigration qui s'oriente progressivement hors du continent, doublée d'une immigration importante en provenance des pays voisins, motivée par des raisons principalement sécuritaires. Alors qu'en 1990, 43% des migrants camerounais s'installaient en Europe et Amérique du Nord pour 56% en Afrique, en 2019, 64% et 35% des migrants camerounais s'installent respectivement dans ces deux ensembles régionaux<sup>i</sup>. Malgré l'absence d'études sur le profil socio-économique des migrants camerounais, cette émigration forte en direction de pays à haut niveau de revenu s'apparente selon le Gouvernement camerounais à « une fuite des cerveaux<sup>ii</sup> ». En parallèle, si le nombre d'immigrants au Cameroun a doublé entre 1990 et 2019, passant de 266 000 à 505 700 personnes, cette augmentation n'a pas été progressive et a fait un bond entre 2010 et 2015<sup>iii</sup>. Grâce à sa position dans le sous-ensemble des pays d'Afrique centrale, son potentiel socio-économique, sa relative stabilité politique et le développement de structures éducatives et de formation depuis l'indépendance, le Cameroun attire des travailleurs et des étudiants venant des pays voisins<sup>iv</sup>. Depuis les années 2010-2015, en raison des troubles politiques dans la sous-région, le nombre de réfugiés au Cameroun, principalement originaires de la République centrafricaine et du Nigéria, a considérablement augmenté et est estimé à 434 652 personnes par le Haut-Commissariat aux Réfugiés en novembre 2020<sup>v</sup>. La proportion de réfugiés parmi les migrants internationaux au Cameroun est notamment passée de 37% en 2010 à 68% depuis 2015<sup>vi</sup>.

**L'exode rural des jeunes en quête d'opportunités économiques et les événements sécuritaires récents**, notamment les incursions fréquentes du groupe Boko Haram dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua depuis 2014 et le risque croissant d'une insurrection sécessionniste dans les zones anglophones (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) depuis 2017, **font aussi du Cameroun le théâtre d'importants mouvements internes**. En novembre 2020, le Haut-Commissariat aux Réfugiés estimait le nombre de déplacés internes à plus d'un million de personnes<sup>vii</sup>.

**Si la migration irrégulière concerne des effectifs bien plus faibles, la tendance croissante à ce phénomène enregistrée par FRONTEX depuis 2014 justifie la décision d'étendre l'Initiative Conjointe UE-OIM au Cameroun**. Alors qu'elle ne touchait que quelques centaines de Camerounais par an de 2009 à 2013, la migration irrégulière a pris une ampleur sans précédent à partir de 2014 pour culminer en 2016, avec 4 417 arrivées irrégulières sur les côtes européennes enregistrées par FRONTEX, soit dix fois plus qu'en 2013 (cf. graphique 1). Comme dans la majorité des pays de la fenêtre SLC qui ont expérimenté un phénomène similaire, la principale route empruntée sur cette période par les migrants camerounais est celle de la Méditerranée centrale.

Graphique 1: Evolution des arrivées irrégulières de migrants camerounais sur les côtes européennes (Source: FRONTEX)



**Parallèlement à cet afflux important, les retours facilités par l'OIM ont été beaucoup plus nombreux qu'anticipés.** De mai 2017 à mars 2021, l'OIM Cameroun a fourni une assistance à l'arrivée et/ou à la réintégration à 5 331 migrants de retour,<sup>viii</sup> un peu plus de six fois l'objectif initial de 850 bénéficiaires fixé lors du démarrage de l'Initiative Conjointe. **La plupart des migrants de retour sont des hommes de 18 à 35 ans** (79% d'après l'enquête d'Altai Consulting – cf. graphiques 24 et 25 en Annexe 1.6) **ayant l'Europe comme destination cible** (76% de nos répondants – cf. graphique 27 en Annexe 1.6). Selon l'OIM<sup>ix</sup>, plus de 90% des migrants de retour s'installent dans les régions Littoral (60%) et Centre (30%), en particulier dans les grandes agglomérations, avec en premier Douala, suivie de Yaoundé.

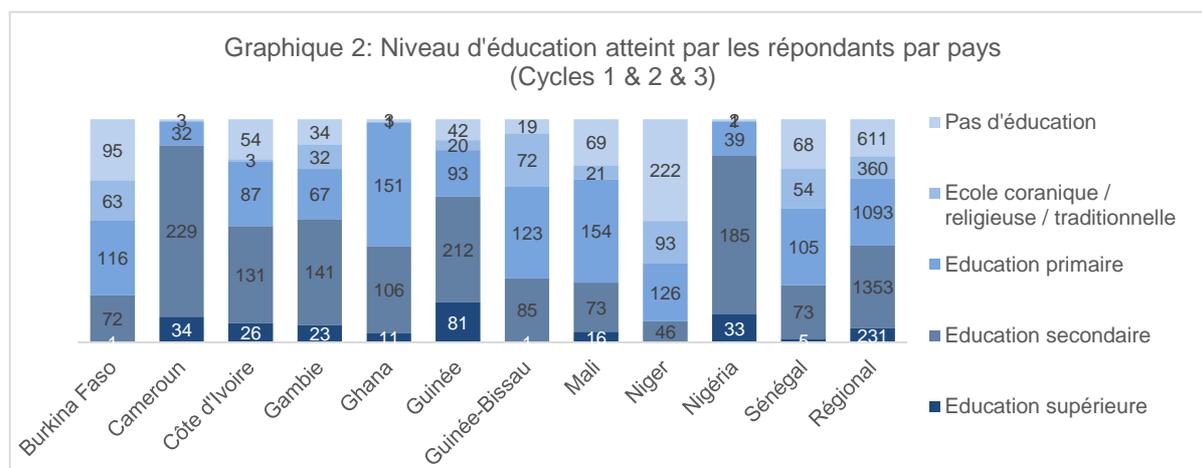
Tableau 1: Résultats de l'assistance à la réintégration depuis le début de l'Initiative Conjointe<sup>x</sup>

	Nombre de bénéficiaires au Cameroun	% du total des bénéficiaires camerounais de la réintégration (n=2 795)	Nombre de bénéficiaires dans la sous-région	% du total des bénéficiaires de la réintégration (n=45 936)
<b>Soutien économique</b>	2 515	90%	40 954	89%
<b>Soutien social</b>	149	5%	6 862	15%
<b>Soutien psycho-social</b>	210	8%	10 327	22%
<b>Réintégration complétée</b>	2 069	74%	27 056	59%

**Les motivations au départ sont diverses, mais principalement économiques** (81% des 301 migrants de retour interrogés par Altai Consulting – cf. graphique 29 en Annexe 1.6). Si le Cameroun bénéficie d'une croissance économique annuelle moyenne de 4% depuis 1995<sup>xi</sup>, comme dans la majorité des pays de la sous-région, cette croissance n'est pas inclusive (près de 90% de l'économie est informelle<sup>xiii</sup>) et il demeure une grande précarité sur le marché de l'emploi. L'enquête conduite par l'OIM en 2018 auprès de 106 migrants de retour montre également que le niveau d'éducation des migrants de retour est élevé, avec plus de la moitié des répondants ayant un niveau scolaire équivalent au lycée (52%) et une surreprésentation des profils universitaires (29% des migrants de retour ont un niveau licence ou master contre 20% des non-migrants interrogés). L'enquête conduite par Altai Consulting confirme cette tendance avec 76% des répondants ayant un niveau équivalent au lycée et 11% avec un profil universitaire, ce qui est particulièrement élevé par rapport au reste de la sous-région (cf. graphique 2). **Ces résultats viennent alimenter l'observation de l'OIM selon laquelle les aspirations au départ au Cameroun concernent davantage les catégories socio-économiques intermédiaires, suivant le modèle des frustrations relatives<sup>1</sup>.** Des raisons socio-culturelles (évoquées par 21% des répondants à l'enquête conduite par Altai Consulting) peuvent également entrer en ligne de compte, dans une société où il est bien vu d'avoir un membre de sa famille

<sup>1</sup> « La frustration relative se déploie quand la croissance faible ou négative creuse l'écart entre les aspirations et les possibilités de les satisfaire » (Dubet, 2017), *Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Rapport pays – Cameroun, OIM 2018

en Europe et où la tentation de l'eldorado européen est renforcée par la communication parfois faussée des migrants arrivés en Europe sur les réseaux sociaux.



## 2.2. PERTINENCE DE L'INITIATIVE CONJOINTE PAR RAPPORT AU CONTEXTE

**L'ampleur prise au cours des dernières années par le phénomène de la migration irrégulière au Cameroun a justifié le renforcement de l'équipe de l'OIM.** Comme expliqué précédemment, la migration irrégulière n'a pris de l'ampleur que récemment au Cameroun et les effectifs concernés restent malgré tout marginaux par rapport à ceux des déplacés internes et des réfugiés, expliquant partiellement la priorisation limitée de cette problématique au niveau politique avant l'Initiative Conjointe. De même, les activités de l'OIM Cameroun étaient très limitées avant 2017, avec une équipe réintégration composée de deux assistants à Yaoundé et un à Douala. Les fonds supplémentaires débloqués dans le cadre du top-up régional ont permis le recrutement de plusieurs assistants Réintégration supplémentaires, ainsi que d'un psychiatre en tant que chargé de Protection (basé à Yaoundé), un assistant Protection et un assistant S&E dans chaque bureau.

**L'adoption dès septembre 2017 des POS relatives à l'Assistance au retour volontaire et à la réintégration (ARVR) au niveau national a permis à l'OIM de structurer son approche et de mobiliser les partenaires gouvernementaux impliqués dans les différentes étapes de l'assistance.** L'adaptation rapide par l'OIM de ses POS régionales au contexte spécifique du Cameroun à la suite d'un processus consultatif a permis la mise en place du comité de pilotage pour définir les orientations stratégiques et de quatre comités restreints pour faciliter l'opérationnalisation de l'assistance à l'arrivée, de la réintégration, de la sensibilisation et de la collecte de données. Les partenaires impliqués ont salué le bon fonctionnement de ces cinq entités.

**L'OIM Cameroun a fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation aux contraintes du terrain lors de la mise en œuvre de l'Initiative Conjointe.** Sur la base des observations tirées des premiers mois de mise en œuvre, l'OIM a profité des fonds additionnels alloués dans le cadre du top-up régional en 2018 (7 millions EUR supplémentaires pour le volet Cameroun) pour étoffer son approche par l'insertion de nouveaux volets d'activités qui n'étaient pas prévus dans le contrat initial, notamment le soutien psycho-social – qui a reçu une attention particulière au Cameroun, les formations professionnelles, et un volet de suivi-évaluation rendu nécessaire par le nombre inattendu et conséquent de migrants de retour. Le choix de l'OIM Cameroun de financer principalement des AGR individuelles est pertinent dans le contexte camerounais où prime un individualisme fort. L'OIM Cameroun a également montré sa réactivité face aux contraintes posées par la crise du COVID-19 en faisant partie des trois pays, avec la Côte d'Ivoire et le Mali, à introduire un volet d'assistance en cash pour continuer à fournir une assistance à la réintégration tout en respectant les restrictions sanitaires en vigueur.

**Dans une double volonté de renforcer l'appropriation nationale et la durabilité du programme, et de pallier ses ressources humaines limitées, l'OIM Cameroun s'est démarquée des autres pays de la sous-région par l'externalisation de la majorité de ses activités.** L'OIM a su s'appuyer sur les acteurs préexistants, notamment étatiques mais aussi issus de la société civile et du secteur privé, à toutes les étapes du processus de réintégration (voir section 3.1), ainsi que pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation (voir section 4). Face aux capacités techniques et financières limitées des partenaires étatiques concernés, l'OIM a néanmoins continué à mettre en œuvre directement certaines activités de réintégration et a gardé le monopole de la distribution de l'assistance à la réintégration tout en continuant d'utiliser les mécanismes de coordination en place.

**La mise en œuvre des activités de sensibilisation est pertinente au Cameroun au regard de l'ampleur récente prise par le phénomène de la migration irrégulière.** Si des activités ponctuelles de sensibilisation sur la migration irrégulière étaient déjà conduites par des acteurs locaux avant l'Initiative Conjointe, celle-ci a constitué la première campagne avec une telle portée au Cameroun. Le choix de l'OIM de capitaliser sur l'existence préalable de ces acteurs locaux a permis à l'OIM d'endosser davantage un rôle de coordination de ses différents PMO que cela n'a été le cas pour les activités de réintégration et de bénéficier d'une crédibilité suffisante pour susciter l'adhésion des communautés ciblées par les activités. Si l'OIM s'est également efforcée de renforcer les capacités de ses partenaires, leurs ressources limitées posent néanmoins la question de la pérennisation de ces activités au-delà des financements FFU.

## 3. RETOUR, REINTEGRATION ET GOUVERNANCE

### 3.1. ANALYSE DES ACTIONS DE RETOUR ET REINTEGRATION DE L'INITIATIVE CONJOINTE

#### 3.1.1. Retour et assistance à l'arrivée

**Face à l'affluence plus élevée qu'anticipée des retours au Cameroun dès le début de l'Initiative Conjointe, l'OIM a choisi, dans un premier temps, de prioriser l'assistance au retour et à l'arrivée, en faisant un processus bien établi et mis en œuvre avec efficacité.** Entre juin 2017 et juin 2018, l'OIM a pris en charge le retour et l'assistance à l'arrivée de 1 954 Camerounais, dépassant l'objectif initial de 850 migrants de retour à assister. Lors du quatrième comité de pilotage du projet, en novembre 2020, l'OIM Cameroun comptabilisait la prise en charge de 4 439 retours, soit plus de cinq fois la cible initiale, dont 3 589 bénéficiaires pris en charge sur le budget complémentaire accordé par le FFU dans le cadre du top-up régional en 2018.

**Les efforts de synergie entre l'OIM et le Gouvernement ont permis une mise en œuvre conjointe et efficace du processus d'assistance à l'arrivée.** L'adoption dès septembre 2017 des POS relatifs à l'ARVR au niveau national et l'existence d'un service en charge des relations avec l'OIM au sein du ministère des Relations Extérieures (MINREX – voir Section 3.2.1 pour plus de détail sur ce service) ont permis la création rapide d'un groupe de travail sur l'assistance à l'arrivée. Cette synergie avec le Gouvernement a facilité l'implication de nombreux ministères dans l'assistance immédiate à l'arrivée



Image 1 : Stand d'injection du vaccin contre la fièvre jaune à l'arrivée à l'aéroport de Yaoundé (novembre 2020)

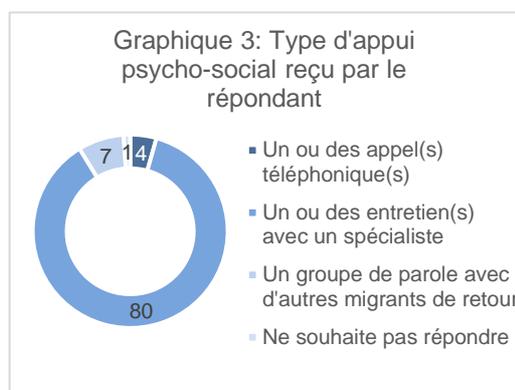
des migrants de retour, chacun selon son domaine d'expertise : le MINREX facilite l'obtention des accords d'atterrissage et informe les autres acteurs gouvernementaux des arrivées de charter, le ministère de la Santé Publique (MINSANTE) un examen médical à tous les migrants de retour dans les 72h après leur retour ainsi qu'un vaccin contre la fièvre jaune (cf. image 1) à ceux ne l'ayant pas reçu, les agents du MINAS prennent en charge les mineurs non accompagnés et l'examen rapide de la vulnérabilité, la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) est chargée du processus d'identification des migrants de retour, etc. Ces synergies ont également permis de réduire le temps des procédures de débarquement de trois heures à une heure entre la première et la deuxième année de mise en œuvre de l'Initiative Conjointe. A leur arrivée, les Camerounais de retour reçoivent tous un pécule d'un montant de 65 000 FCFA (environ 100 EUR). Selon les besoins identifiés lors de l'examen de vulnérabilités conduit à l'arrivée, les migrants de retour peuvent recevoir en complément de l'assistance à l'arrivée une autre assistance protection ou psychosocial (aide au logement, nourriture, aide à la scolarisation pour les enfants), qui entre dans le cadre de l'assistance à la réintégration, détaillée en Section 3.1.2..

**Toutefois, des défis demeurent, notamment l'absence d'un centre d'accueil à même de prendre en charge les migrants de retour à leur arrivée au Cameroun.** Un centre mis à disposition à Yaoundé par le MINAS est en cours de réhabilitation dans cette optique, mais la question de l'accueil des migrants de retour à Douala se pose toujours. Par ailleurs, le processus de vérification de l'identité et de la nationalité des migrants à leur arrivée constitue également un défi en ce qu'il est chronophage, et coûteux lorsqu'il s'avère que le migrant n'est pas un ressortissant camerounais. Certains partenaires gouvernementaux ont suggéré qu'une mesure d'atténuation serait de renforcer les vérifications pré-départ, conduites par les services consulaires du Cameroun dans les pays de transit. Enfin, l'importance des flux de retour et la priorisation de l'assistance à l'arrivée au cours de la première année de mise en oeuvre ont entraîné des retards en ce qui concerne le démarrage de l'assistance à la réintégration (voir section 3.1.3).

**La mise en place de l'assistance en cash a donné à l'OIM une certaine marge de manœuvre pour absorber le nombre élevé de bénéficiaires en attente du début de leur processus de réintégration.** L'assistance en cash, qui avait été octroyée à environ 350 personnes à la mi-novembre 2020, a permis à la fois de contourner les contraintes relatives aux restrictions de déplacement et de rassemblement posées par la crise du COVID-19 et d'accélérer les procédures de réintégration (voir section 3.1.3).

### 3.1.2. Appui aux plus vulnérables : appui psycho-social et aide médicale

**Le soutien psycho-social a été mis en œuvre de manière efficace au Cameroun, en dépit d'équipes déployées relativement tard et aux effectifs limités.** Non prévu dans le contrat initial, le soutien psycho-social a été ajouté en 2018 grâce au top-up régional et aux actions de plaidoyer de l'OIM Cameroun pour mettre l'accent sur la composante Réintégration, y compris cet aspect. Lors du quatrième comité de pilotage en novembre 2020, le chargé de Protection avait conduit 1 372 entretiens individuels et 98 séances de psycho-éducation collectives (recensant 1 096 bénéficiaires). Près d'un tiers (92 – cf. graphique 30 en Annexe 1.6) des 301 répondants à notre enquête ont rapporté avoir reçu un appui psycho-social, ce qui en fait la troisième proportion la plus élevée à l'échelle de la sous-région : 91% d'entre eux ont bénéficié d'un ou plusieurs entretiens individuels avec un spécialiste (cf. graphique 3), la moitié a eu accès à plusieurs séances, et 77% considèrent que cet appui les a aidés à se sentir mieux (cf. graphiques 31 et 32 en Annexe 1.6).



**Pour atténuer le risque relatif aux capacités disponibles pour identifier les besoins en appui psycho-social, l'OIM a organisé six sessions de renforcement des capacités pour les conseillers du MINJEC,** visant à former ces derniers à la détection des besoins en matière d'appui psycho-social. L'identification des personnes vulnérables se fait désormais à deux niveaux du processus de retour et de réintégration : avant le retour (par le personnel OIM dans le pays de départ – les personnes identifiées comme vulnérables à ce moment-là sont soumises à un nouvel examen de vulnérabilité à leur arrivée au Cameroun) et par le personnel de l'OIM ou les conseillers du MINJEC pendant le processus de réintégration.

**Le développement de partenariats et référencement avec des structures locales a permis dans une certaine mesure de renforcer la prise en charge des cas les plus vulnérables, mais son impact reste pour l'instant limité.** Des référencement ont été établis avec des hôpitaux publics et des cliniques privées. Toutefois, en raison des difficultés administratives à contracter avec des structures de santé publiques au Cameroun, les accords passés entre l'OIM et les hôpitaux publics restent informels. Les capacités limitées au niveau national ont aussi compliqué ces référencement, bien qu'ils constituent une option plus pérenne que les renvois coûteux vers des cliniques privées. Un partenariat avec l'ONG Trauma Center, active depuis une vingtaine d'années dans la prise en charge de personnes ayant subi des événements traumatiques, a permis le référencement de 17 personnes lors de séances individuelles. Démarré en février 2020, puis interrompu de mars à novembre 2020 en raison des contraintes posées par la crise du COVID-19, ce partenariat prometteur a désormais repris et également été renouvelé.

**L'OIM a sollicité la mise à disposition de quatre agents sociaux du MINAS (deux à Yaoundé et deux à Douala) afin de permettre un suivi permanent des migrants de retour ayant besoin de référencement sur la protection et la réintégration sociale, mais ce volet pourrait être renforcé.** En novembre 2020, l'OIM recensait 145 visites à domicile, 73 aides à la scolarisation, 48 activités de retraceur et/ou médiation familiale et 33 aides à la subsistance menées auprès des bénéficiaires vulnérables. Toutefois, selon les données fournies par l'OIM et présentées dans le tableau 1 en Section 2.1, seuls 5% des bénéficiaires camerounais de la réintégration avaient eu accès à une assistance sociale en juillet 2020, ce qui est inférieur à la moyenne régionale (15%). Par ailleurs, si l'OIM a cherché à s'appuyer sur les structures décentralisées du MINAS pour atteindre les personnes géographiquement éloignées, le défi des moyens pour financer le déplacement des agents demeure, avec plusieurs partenaires ayant indiqué avoir parfois été contraints de se déplacer à leurs frais personnels.

**Les bénéficiaires ayant reçu une assistance médicale de la part de l'OIM l'ont majoritairement appréciée, mais elle aurait pu être étendue à davantage de migrants de retour.** L'OIM comptabilisait 310 aides médicales individuelles fournies à la mi-novembre 2020. Parallèlement, 21% des répondants (63) à l'enquête d'Altai Consulting déclarent avoir reçu une assistance médicale (cf. graphique 35 en Annexe 1.6). Les deux tiers (42) de ces 63 répondants se sont dit satisfaits ou très satisfaits de l'assistance médicale reçue (cf. graphique 38 en Annexe 1.6). Cependant, près des deux tiers (145 – cf. graphique 36 en Annexe 1.6) des 209 répondants à l'enquête d'Altai Consulting n'ayant pas bénéficié ont exprimé qu'ils l'auraient souhaité. Parmi eux, 101 ont expliqué qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence de ce type d'appui (cf. graphique 37 en Annexe 1.6). Cela peut s'expliquer par l'attitude adoptée par l'OIM qui visait à ne pas créer une demande en assistance médicale si le bénéficiaire ne le suggérait pas spontanément lors de l'évaluation à l'arrivée par les agents du MINJEC.

### 3.1.3. Conseil et orientation professionnelle

**La collaboration étroite avec des conseillers du MINJEC a permis à l'OIM de capitaliser sur leur connaissance du marché de l'emploi local, ainsi que sur des programmes nationaux d'insertion économique, permettant une mise en œuvre efficiente et adaptée au contexte local de l'orientation des bénéficiaires.** De même que pour l'assistance à l'arrivée, les POS ont permis de mobiliser rapidement les partenaires étatiques pertinents via la création d'un groupe de travail sur la réintégration<sup>xiii</sup>. L'OIM a sollicité la mise à disposition de 15 conseillers du MINJEC (dix à Yaoundé et cinq à Douala) pour accompagner les migrants de retour sur le plan de la réintégration économique, de la phase de conseil et d'orientation jusqu'à l'élaboration de leur plan d'affaires. Ces conseillers ont été sélectionnés en interne selon leur disponibilité et leurs compétences. La plupart travaille à un haut niveau d'expertise au sein du Programme d'aide au retour et à l'insertion de la diaspora (PARI-JEDI<sup>2</sup>), programme national mis en œuvre depuis 2017 pour créer des conditions favorables au retour des jeunes en situation irrégulière à l'étranger et à la participation des jeunes de la diaspora dans des projets d'intérêt socio-économique. Au-delà de l'orientation professionnelle, les conseillers du MINJEC ont accompagné les bénéficiaires avec des séances de « réarmement moral » (éducation au civisme) pour répondre aux difficultés en matière de réinsertion sociale rencontrées par certains.

**Pour favoriser l'adéquation entre les parcours de réintégration proposés et les intérêts et compétences des bénéficiaires, l'OIM s'efforce de fournir un processus de conseil et d'orientation en plusieurs étapes** aux migrants de retour. La première interaction avec les assistants de la réintégration de l'OIM ou les conseillers du MINJEC a lieu dès l'arrivée des migrants de retour, qui reçoivent des informations quant aux opportunités disponibles et remplissent une fiche d'orientation. Plus des quatre cinquièmes (209) des 251 répondants à l'enquête d'Altai Consulting qui ont bénéficié de séances de conseil ont déclaré en avoir eu plusieurs (cf. graphique 39 en Annexe 1.6).

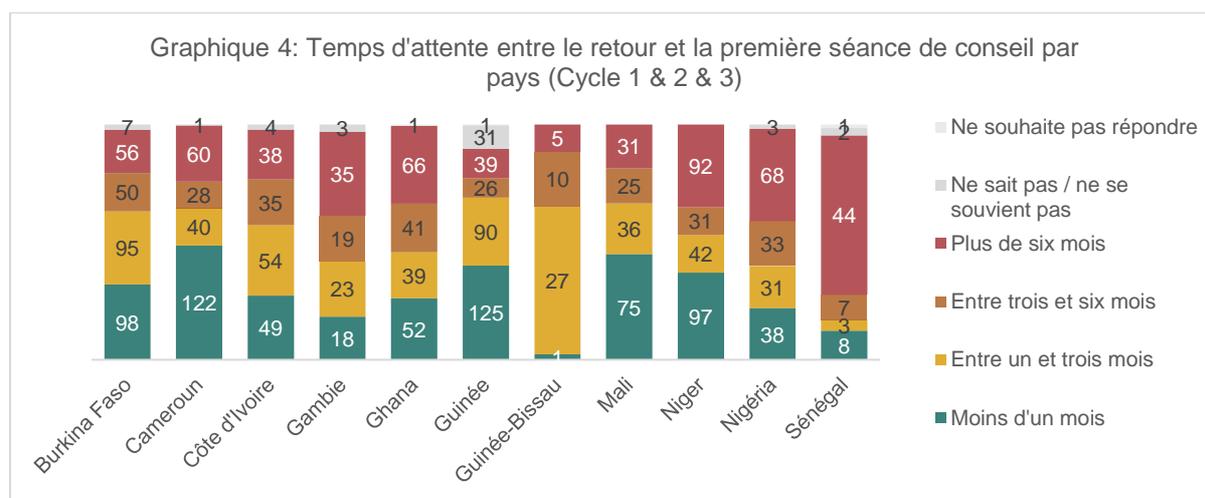
**L'approche basée sur les besoins des migrants de retour adoptée par l'OIM et les conseillers du MINJEC a été confrontée au défi de concilier l'intérêt des bénéficiaires et la durabilité des AGR appuyées.** Lorsque le secteur choisi par les bénéficiaires est considéré non porteur (comme le commerce de friperie), l'approche adoptée consiste alors à leur faire part des risques et les amener à définir eux-mêmes une alternative. Cela vise à renforcer l'appropriation et l'engagement des bénéficiaires dans l'installation de leur AGR et d'éviter l'écueil rencontré dans certains pays de la sous-région de bénéficiaires qui se sont sentis « contraints » dans le choix de leur activité. La valeur de l'assistance à la réintégration octroyée par bénéficiaire est également ajustée selon les besoins du projet et varie en moyenne entre 800 et 1600 EUR selon le secteur choisi<sup>xiv</sup>, mais l'OIM ne définit pas

---

<sup>2</sup> Mis en œuvre par le MINJEC, ce projet a pour objectifs d'encourager et promouvoir le retour des jeunes en situation irrégulière à l'étranger par la création des structures d'accueil, d'écoute, d'orientation et de réinsertion pour ceux qui décident de revenir au Cameroun. Ils permettent également de créer et mettre en place des conditions favorables à l'investissement et à la participation des jeunes de la diaspora dans les projets d'intérêt socioéconomique pour faciliter l'installation en auto-emploi des jeunes de la diaspora retournant au Cameroun.

de plafond ni de montant standardisé. Afin de ne pas exacerber d'éventuelles frustrations, l'OIM s'est efforcée au cours du temps de limiter ces écarts.

**L'afflux inattendu de migrants de retour dès la première année de mise en œuvre a conduit l'OIM Cameroun à concentrer ses efforts sur l'assistance à l'arrivée, retardant le démarrage du processus d'orientation de nombreux bénéficiaires.** Le renforcement des équipes dans le cadre du top-up régional de 2018 et la synergie avec le Gouvernement auraient permis de rattraper ces retards. Parmi nos répondants, le taux de bénéficiaires dont le temps d'attente entre le retour et la première séance de conseil était supérieur à trois mois est passé de 37% pour ceux rentrés entre 2017 et 2018 à 32% pour ceux rentrés entre 2019 et 2020 (cf. graphique 40 en Annexe 1.6). Néanmoins, près de la moitié (49%) des bénéficiaires camerounais indiquent avoir reçu leur première séance de conseil dans le mois suivant leur retour, ce qui représente la proportion la plus élevée de la sous-région (cf. graphique 4).



**La fourniture d'une assistance en cash en réponse aux contraintes posées par la crise du COVID-19 a permis de partiellement absorber le nombre élevé de bénéficiaires en attente du début de leur processus de réintégration.** 350 chèques avaient été distribués mi-novembre sur les 2 000 prévus entre octobre 2020 et août 2021 (cf. encadré 1).

**Encadré 1 : Assistance en cash**

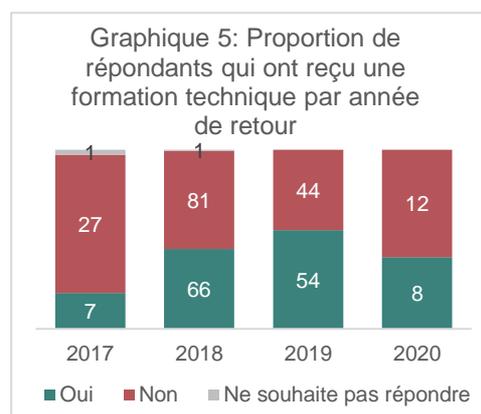
- ✓ **Montant** : 800 000 FCFA (environ 1 220 EUR) par adulte si aucune assistance matérielle préalable n'a été fournie. Sinon, injection de cash (montant prévu pour les kits) dans les AGR en cours d'installation.
- ✓ **Eligibilité** : confirmation de l'identité du migrant, complétion de la formation si requise, et finalisation et validation de son plan d'affaires par le comité restreint de réintégration.
- ✓ **Modalités** : paiement par chèque en deux tranches. Une première tranche de 500 000 FCFA est débloquée, sur laquelle 150 000 FCFA (environ 229 EUR) peuvent être utilisés sans justification. Et une seconde tranche de 300 000 FCFA (environ 457 EUR) est débloquée après validation du bon usage des 350 000 FCFA (environ 534 EUR) à justifier de la première tranche.
- ✓ **Chiffres** : environ 350 chèques distribués (mi-novembre 2020). Elle devrait cibler environ 2 000 bénéficiaires entre octobre 2020 et août 2021.

**Cette initiative, qui permet de finalement tester l'option controversée de l'assistance en cash, a reçu un accueil mitigé de la part des partenaires gouvernementaux interrogés.** Certains évoquent divers avantages, notamment la rapidité de fourniture de l'aide (en débarassant l'OIM des contraintes dues aux procédures d'achat et de logistique), la responsabilisation des bénéficiaires, et la limitation des risques de diffusion du COVID-19. Il a également été observé que cette initiative a incité certains bénéficiaires à demander leur carte nationale d'identité afin d'ouvrir un compte en banque pour recevoir

cette assistance. Les partenaires s'accordent cependant sur les risques associés à cette assistance, tels que la possibilité d'un mésusage des fonds, ainsi qu'un risque réputationnel pour l'OIM ou l'Union européenne, au sens où ces subventions ne doivent pas être perçues comme une sorte de récompense à la migration (« favoritisme » des migrants de retour) ni comme un moyen de faciliter une possible ré-émigration, ou une raison pour les autres de commencer le voyage. L'OIM a néanmoins souligné que face à la somme à investir pour entreprendre le voyage depuis le Cameroun, le montant en jeu paraît insuffisant pour que ces risques se concrétisent.

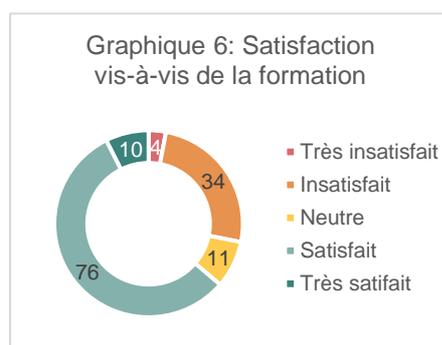
### 3.1.4. Formation professionnelle

**Non prévues dans le contrat initial et ajoutées sous le top-up régional, les formations professionnelles sont intervenues tard dans la mise en œuvre de l'Initiative Conjointe au Cameroun, ce qui a présenté plusieurs défis.** L'intégration tardive de cette composante en a limité le nombre de bénéficiaires. 45% des 301 répondants à notre enquête ont reçu une formation professionnelle (cf. graphique 41 en Annexe 1.6). Sur les 164 bénéficiaires restants, 104 ont exprimé le regret de ne pas avoir bénéficié d'une telle opportunité, la raison principale évoquée étant qu'ils n'étaient pas au courant de cette possibilité (82% - cf. graphiques 42 et 43 en Annexe 1.6).



Les résultats d'enquête mettent en lumière la proportion croissante de migrants de retour recevant une formation technique au fil des années de mise en œuvre : 21% des répondants rentrés en 2017 ont déclaré en avoir bénéficié, contre 46% pour ceux rentrés en 2018 et 55% pour ceux rentrés en 2019 (cf. graphique 5). Cette intervention tardive a entraîné des délais dans le démarrage des formations qui se sont réduits au cours du temps, ce qui est corroboré par les résultats de l'enquête.

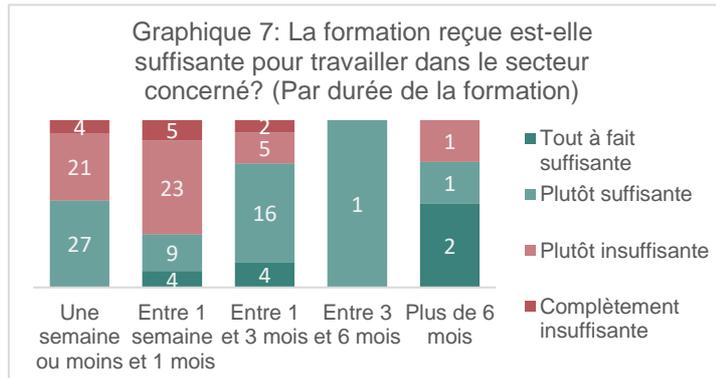
**Malgré les difficultés évoquées, l'OIM semble avoir réussi à diversifier l'offre proposée et une nette majorité de bénéficiaires (64%) s'est montrée satisfaite ou très satisfaite des formations reçues** (cf. graphique 6). Cette tendance est répartie de manière équilibrée indépendamment de l'année de retour des répondants. Sur les 135 répondants à l'enquête ayant reçu une formation, 114 (84% - cf. graphique 44 en Annexe 1.6) estiment que l'OIM leur a proposé un éventail d'options suffisamment diversifié et trois quarts (86 - cf. graphique 45 en Annexe 1.6) de ces derniers ont rapporté avoir effectivement suivi la formation de leur choix.



**Pour favoriser l'intérêt et l'engagement des bénéficiaires, l'OIM Cameroun, en collaboration avec les partenaires techniques, a adapté les formations professionnelles proposées aux besoins des migrants de retour.** Au Cameroun, la longue durée des formations traditionnelles (environ un an) correspond difficilement aux exigences de rapidité de la plupart des migrants de retour qui ont des besoins économiques souvent immédiats. Des formations courtes professionnalisantes, d'une durée pouvant aller de deux semaines à trois mois, ont donc été mises en place,

principalement dans les secteurs de l'agriculture ou de l'élevage<sup>xv</sup>. Le contenu de ces formations est adapté au niveau des migrants les moins instruits, notamment à travers une approche très axée sur la pratique (jusqu'à 75% du temps de formation<sup>xvi</sup>). L'OIM offre également aux bénéficiaires qui en font la demande explicite la possibilité d'être assistés dans la poursuite d'une formation professionnelle classique comme aide pour leur réintégration.

**La courte durée des formations ne favorise pas une assimilation optimale des compétences enseignées, et peut avoir des conséquences négatives sur la durabilité des projets installés ainsi que sur la compétitivité des bénéficiaires sur le marché de l'emploi.** 47% des répondants à l'enquête ayant reçu une formation estiment en effet que celle-ci est insuffisante pour travailler dans le secteur concerné.



Cette tendance est élevée pour les bénéficiaires ayant reçu des formations d'un mois ou moins (57% - cf. graphique 7) et se réduit pour celles d'une durée supérieure (25%). Similairement, seuls 54% des répondants ont déclaré travailler actuellement dans le secteur dans lequel ils ont été formés (cf. graphique 46 en Annexe 1.6).

**Dans une optique d'appropriation nationale et de pérennisation, et un effort de capitalisation sur l'existant, l'OIM Cameroun a co-organisé les formations professionnelles avec des structures étatiques décentralisées, les CMPJ.** Une évaluation conjointe de ces structures par l'OIM et le MINJEC, chef de file sur la question des formations, en mai et juin 2019 dans les régions du Centre, du Sud et du Littoral a permis d'en orienter la sélection. S'appuyer sur les CMPJ via un processus d'acquisition de services présente plusieurs avantages. D'une part, cela constitue une méthode efficace pour l'OIM qui ne prend en charge que les salaires et *per diem* des formateurs et la matière d'œuvre utilisée dans les formations professionnelles techniques conjointes entre l'OIM et le Gouvernement. D'autre part, s'agissant d'un partenaire étatique, les bénéficiaires reçoivent un certificat accrédité à la fin de leur formation (confirmé par deux tiers des 121 répondants ayant terminé leur formation – cf. graphiques 47 et 48 en Annexe 1.6). L'OIM a également externalisé la formation des formateurs des CMPJ aux experts des ministères techniques concernés, comme le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

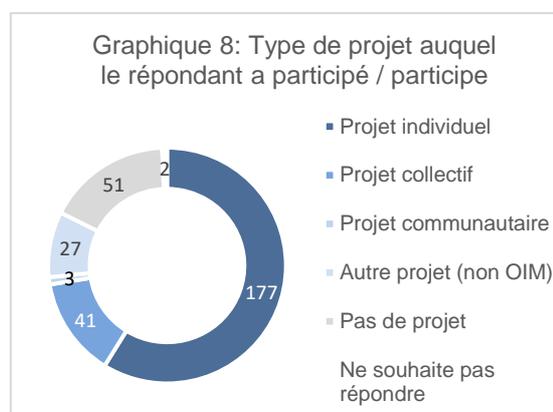
**L'une des raisons du faible taux d'insertion des bénéficiaires sur le marché de l'emploi est le nombre limité de partenariats avec le secteur privé établis par l'OIM, corrélé aux réalités socio-économiques de l'économie locale** (voir Section 2.1). En juin 2019, seuls 44 migrants de retour avaient bénéficié d'un placement d'emploi en entreprise<sup>xvii</sup>. Plusieurs partenaires attribuent cela à un manque de compétitivité des migrants de retour face à une jeunesse camerounaise avec un niveau d'éducation souvent plus élevé et une certaine défiance des employeurs envers ce type de profil. Si la représentation principale de l'OIM est à Yaoundé, le bureau de Douala, capitale économique du pays, pourrait être davantage exploité pour favoriser des synergies avec le privé.

**Des synergies avec les projets ARCHIPELAGO étaient également prévues, mais ne se sont pas encore concrétisées du fait de leur démarrage tardif.** Également financé par le FFU, le projet ARCHIPELAGO vise à proposer des formations professionnelles dans des filières susceptibles de générer une forte valeur ajoutée au niveau local. Au Cameroun, deux projets ont pour le moment été contractualisés sous l'appel ARCHIPELAGO : le projet PROFOR de la Chambre d'agriculture, de pêche, d'élevage et des forêts du Cameroun et le projet « *Youth and Gender Connect* » de la Chambre de Commerce d'Industrie des Mines et de l'Artisanat au Cameroun. Des études préliminaires ont permis de sélectionner plusieurs filières relatives à l'agroalimentaire et à l'entrepreneuriat principalement. En outre, conscients des difficultés à l'insertion sur le marché de l'emploi, les deux projets ont commencé à mener des activités de sensibilisation auprès des entreprises pertinentes, avant même le début effectif des formations. Ces deux projets prévoient enfin des quotas de 30% de migrants de retour parmi leurs effectifs globaux. Enfin, les formations du projet PROFOR ont commencé à l'automne 2020 et celles du projet « *Youth and Gender Connect* » en étaient à l'étape de l'appel à candidature en

décembre 2020 alors que l'Initiative Conjointe arrive à son terme. Les planifications conjointes sont actuellement en cours pour concrétiser cette synergie et sont facilitées par la DUE.

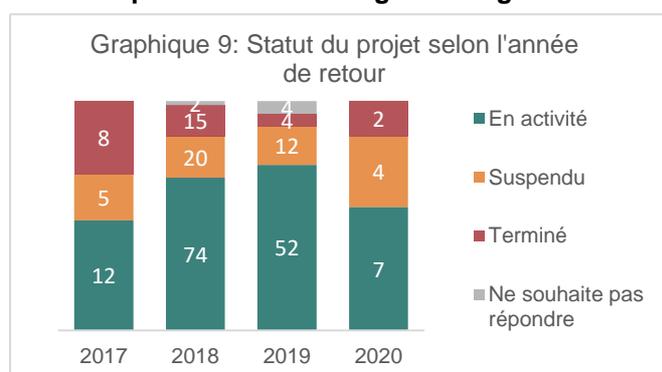
### 3.1.5. Projets individuels, collectifs et communautaires

**Malgré la valorisation de l'approche communautaire au niveau de la sous-région dans le cadre de l'approche intégrée de la réintégration, l'OIM Cameroun a choisi de mettre l'accent sur les projets individuels pour s'adapter aux besoins des bénéficiaires et au contexte local.** Les partenaires rencontrés ont expliqué les difficultés à rassembler les migrants de retour en projets collectifs et communautaires par un individualisme marqué au Cameroun. L'OIM a donc favorisé l'installation de projets individuels, davantage plébiscités par les bénéficiaires. Plusieurs projets collectifs et communautaires ont malgré tout été appuyés, notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture qui requièrent davantage de main d'œuvre. Toutefois, parmi les 44 répondants à notre enquête ayant participé à des projets collectifs et communautaires (cf. graphique 8), seuls deux ont rapporté avoir expérimenté quelques tensions, le reste n'en rapportant aucune (cf. graphique 49 en Annexe 1.6). Ces bons résultats peuvent refléter une sélection optimale des bénéficiaires de tels projets et/ou une bonne formation des bénéficiaires à la gestion des conflits.



Les partenaires rencontrés ont expliqué les difficultés à rassembler les migrants de retour en projets collectifs et communautaires par un individualisme marqué au Cameroun. L'OIM a donc favorisé l'installation de projets individuels, davantage plébiscités par les bénéficiaires. Plusieurs projets collectifs et communautaires ont malgré tout été appuyés, notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture qui requièrent davantage de main d'œuvre. Toutefois, parmi les 44 répondants à notre enquête ayant participé à des projets collectifs et communautaires (cf. graphique 8), seuls deux ont rapporté avoir expérimenté quelques tensions, le reste n'en rapportant aucune (cf. graphique 49 en Annexe 1.6). Ces bons résultats peuvent refléter une sélection optimale des bénéficiaires de tels projets et/ou une bonne formation des bénéficiaires à la gestion des conflits.

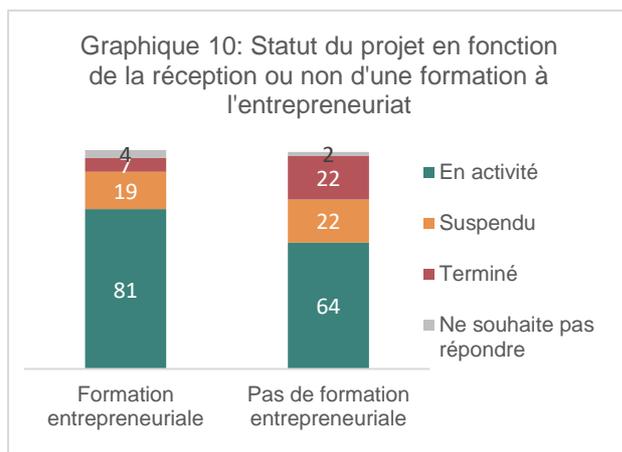
**Malgré ces efforts d'adaptation de l'OIM Cameroun, le retour des répondants à l'enquête conduite par Altai Consulting est mitigé vis-à-vis des AGR appuyées.** Seule la moitié (111 - cf. graphique 50 en Annexe 1.6) des 221 répondants à l'enquête qui ont monté un projet s'en est déclarée satisfaite ou très satisfaite, ce qui en fait la composante du processus de réintégration pour laquelle le niveau de satisfaction est le plus faible (cf. section 3.1.6). Deux tiers (145 - cf. graphique 51 en Annexe 1.6) de ces 221 bénéficiaires ont toutefois déclaré que leur projet était toujours en activité au moment de l'enquête, même si cette proportion diminue au cours



du temps (cf. graphique 9). Des circonstances externes peuvent avoir influencé la pérennité des projets, comme le COVID-19, mentionné par plus de la moitié (52% - cf. graphique 52 en Annexe 1.6) des répondants comme ayant eu un impact sur leur activité. Plusieurs facteurs liés au processus d'installation des projets peuvent également expliquer cette tendance et sont détaillés ci-dessous.

du temps (cf. graphique 9). Des circonstances externes peuvent avoir influencé la pérennité des projets, comme le COVID-19, mentionné par plus de la moitié (52% - cf. graphique 52 en Annexe 1.6) des répondants comme ayant eu un impact sur leur activité. Plusieurs facteurs liés au processus d'installation des projets peuvent également expliquer cette tendance et sont détaillés ci-dessous.

**La formation de base à l'entrepreneuriat dispensée aux bénéficiaires par un partenaire du secteur privé (CIBLE) semble de qualité mais pourrait être davantage systématisée.** Pour favoriser la bonne mise en œuvre des projets, l'OIM propose aux bénéficiaires une formation de base



à l'entrepreneuriat, en plus de leur formation technique, d'une durée allant de quelques jours à une semaine. Les résultats de notre enquête montrent que les projets des répondants qui ont reçu une formation à l'entrepreneuriat ont un taux de survie meilleur (73%) que ceux des répondants n'en ayant pas reçu (58%), témoignant de la valeur ajoutée de la formation fournie par le partenaire (cf. graphique 10). Toutefois, sur les 221 répondants qui ont monté un projet avec le soutien de l'OIM, seule la moitié (111 – cf. graphique 53 en Annexe 1.6) a rapporté avoir reçu une telle formation.

**Pour favoriser la survie des projets, les bénéficiaires reçoivent également un appui à l'élaboration de leur plan d'affaires, mais ce processus pourrait être renforcé.** Les conseillers de l'OIM et du MINJEC accompagnent les bénéficiaires dans l'élaboration des plans d'affaire et les ministères spécialisés sont sollicités pour leur expertise technique. Néanmoins, d'après certains acteurs clés, ces plans d'affaires sont souvent simplifiés et peu adaptés aux profils et capacités des migrants de retour. Ces derniers ne sont donc pas en mesure de se les approprier véritablement, ce qui met en péril la durabilité des projets. Les ministères techniques ont également exprimé le regret de ne pas avoir davantage d'influence sur certains aspects, notamment le choix des partenaires fournissant des kits d'installation des projets, malgré l'approche consultative adoptée, qui a pu être limitée par les procédures internes de l'OIM.

**La faiblesse du suivi après la phase d'installation des projets met également en difficulté la durabilité des projets.** Dans une logique d'externalisation du processus d'assistance à la réintégration, l'OIM Cameroun a sous-traité les activités de suivi à une structure locale spécialisée (PAARDIC). Toutefois, l'échantillon de projets effectivement suivis est réduit, puisque l'ONG n'est parvenue à trouver qu'un tiers (450) des 1 523 bénéficiaires de la base de données fournie par l'OIM. Ceci peut s'expliquer par la mobilité des bénéficiaires, par le fait que beaucoup changent de numéro de téléphone, par une réticence à répondre à une enquête, ou par l'échec du projet avant le début du suivi, renforcé par un contrat tardif ne commençant qu'en juillet 2019 (plus de six mois après l'installation de certains projets). La durée du contrat (10 mois) semble également insuffisante, la durée du suivi étant préconisée entre 12 et 18 mois par la majorité des acteurs interrogés, y compris l'OIM. Dans une optique d'appropriation, l'OIM a encouragé les partenaires gouvernement à conduire un suivi des bénéficiaires de manière indépendante et sur leurs propres ressources.

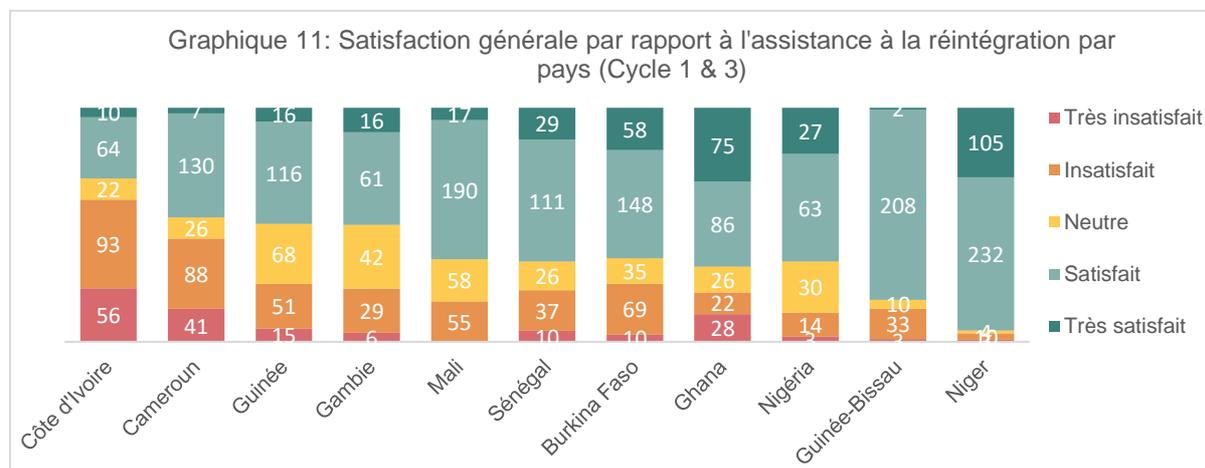


Une bénéficiaire dans son salon de beauté installé avec l'appui de l'OIM (Douala, novembre 2020)

### 3.1.6. Satisfaction générale vis-à-vis de l'assistance à la réintégration

**Les répondants à l'enquête conduite par Altai Consulting ont exprimé un niveau de satisfaction générale par rapport à l'assistance à la réintégration parmi les plus bas de la sous-région,** ce qui rejoint les conclusions tirées par l'OIM dans le quatrième rapport biennuel de l'Initiative Conjointe UE-OIM (octobre 2020). La moitié (47%) de nos répondants ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'assistance à la réintégration en général et 44% s'en sont déclarés insatisfaits ou très insatisfaits (cf.

graphique 11). Ces chiffres font du Cameroun le deuxième pays avec le plus bas niveau de satisfaction et le plus haut niveau d'insatisfaction parmi les pays couverts dans le cadre de l'exercice TPML, derrière la Côte d'Ivoire. Excepté pour les 19 migrants rentrés au Cameroun en 2020 parmi lesquels le taux de satisfaction est plus élevé (63%), le niveau de satisfaction des répondants rentrés entre 2017 et 2019 diffère peu selon l'année de retour. Cette exception de 2020 peut s'expliquer par la mise en œuvre de l'assistance en cash, qui correspond mieux aux attentes des bénéficiaires, mais la taille réduite de l'échantillon associé ne permet pas de tirer de conclusions définitives.



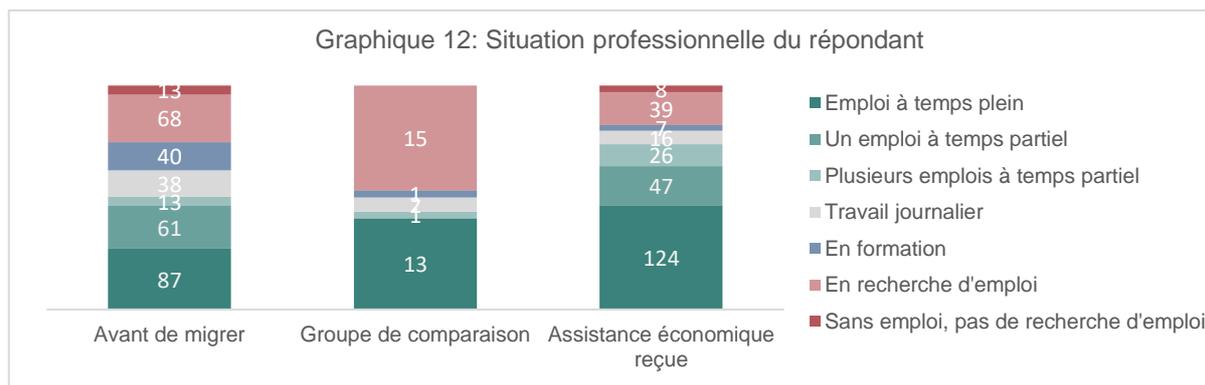
**Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce niveau d'insatisfaction élevé au Cameroun.** Si une large majorité (74% - cf. graphique 54 en Annexe 1.6) des répondants a déclaré avoir été bien informée au moment de prendre la décision d'un retour volontaire assisté par l'OIM vers le Cameroun, les 26% restants ont mentionné comme principales informations manquantes celles concernant la durée du processus de réintégration (70% - cf. graphique 55 en Annexe 1.6), les difficultés associées au processus de réintégration (62%) et le temps d'attente avant le début de l'assistance (62%). Ces aspects ont suscité un niveau de frustration élevé chez de nombreux bénéficiaires. Le niveau de satisfaction par rapport à l'assistance à la réintégration en général est inférieur aux niveaux de satisfaction désagrégés par types d'assistance reçus. En effet, 67% des répondants ayant reçu une assistance médicale s'en sont montrés satisfaits ou très satisfaits, 77% pour le soutien psychosocial, 63% pour le conseil et l'orientation (cf. graphique 56 en Annexe 1.6), 64% pour la formation professionnelle et 50% pour les projets.

**La qualité de l'assistance ne semble donc pas particulièrement remise en cause. En revanche, les résultats de l'enquête suggèrent un décalage entre l'assistance reçue et les besoins identifiés comme prioritaires par les migrants à leur retour** qui a pu générer de l'insatisfaction. Ainsi, sur 99 répondants ayant mentionné le soutien psycho-social comme un besoin prioritaire, seuls 28 y ont eu accès (cf. graphique 57 en Annexe 1.6). Pour l'assistance médicale, 16 en ont bénéficié sur 75 l'ayant mentionné comme prioritaire. En revanche, sur 265 répondants ayant mentionné le soutien financier comme prioritaire 196 en ont bénéficié, soit les trois quarts. Le faible niveau de satisfaction exprimé envers l'assistance en général peut aussi s'expliquer par des facteurs socio-culturels, notamment des attentes importantes en raison du niveau d'éducation plus élevé en moyenne au Cameroun que dans les autres pays de la sous-région, selon le modèle des frustrations relatives (cf. section 2.1).

### 3.1.7. Situation professionnelle

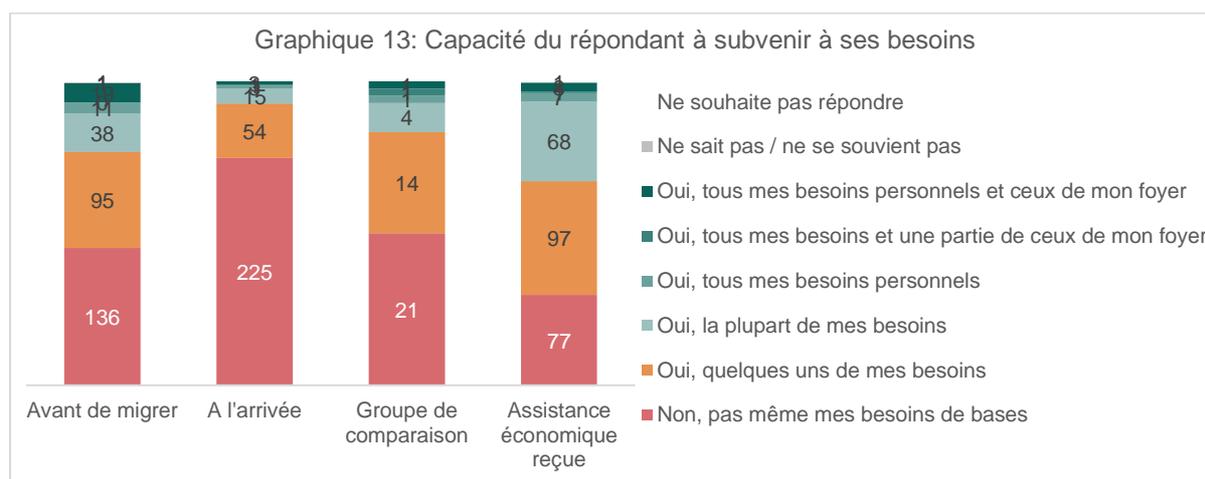
*Pour cette sous-section et la suivante : sur les 301 répondants à l'enquête, 269 répondants ont bénéficié d'une formation professionnelle et/ou de l'installation d'une AGR, et seront considérés comme ayant reçu une assistance économique à la réintégration. Les 32 répondants restants seront considérés comme le groupe de comparaison.*

**L'assistance économique à la réintégration semble avoir eu un impact positif sur la situation professionnelle des répondants**, mais la taille réduite de l'échantillon de comparaison ne permet pas de tirer de conclusions définitives. Parmi les 269 répondants ayant bénéficié d'une assistance économique, seuls 14% sont actuellement en recherche d'emploi contre 47% pour le groupe de comparaison (cf. graphique 12). La proportion de répondants avec un emploi à temps plein est légèrement supérieure pour ceux ayant reçu une assistance (46% contre 41% pour le groupe de comparaison). Cette plus faible proportion de demandeurs d'emploi parmi les bénéficiaires de l'assistance s'explique aussi par une plus forte proportion d'emplois précaires (18% ont un emploi à temps partiel). Une majorité de répondants (63%) ayant reçu une assistance économique a déclaré travailler dans un secteur aligné avec leurs aspirations professionnelles, contre seulement 40% pour le groupe de comparaison (cf. graphique 58 en Annexe 1.6).

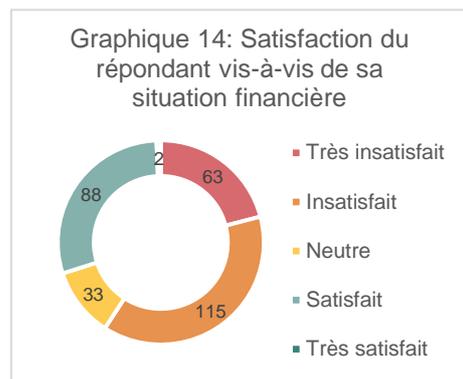


### 3.1.8. Autonomisation économique

**L'assistance économique à la réintégration a eu un impact positif sur l'autonomisation économique des répondants.** A leur retour, seuls 7% des 301 répondants arrivaient à couvrir la plupart ou tous leurs besoins (cf. graphique 13). Ce chiffre monte à 33% parmi les 269 ayant reçu une assistance économique contre 17% pour le groupe de comparaison au moment de l'enquête. En outre, 42% des répondants ayant reçu une assistance économique rapportent gagner plus d'argent au moment de la collecte des données qu'avant réception de l'assistance.

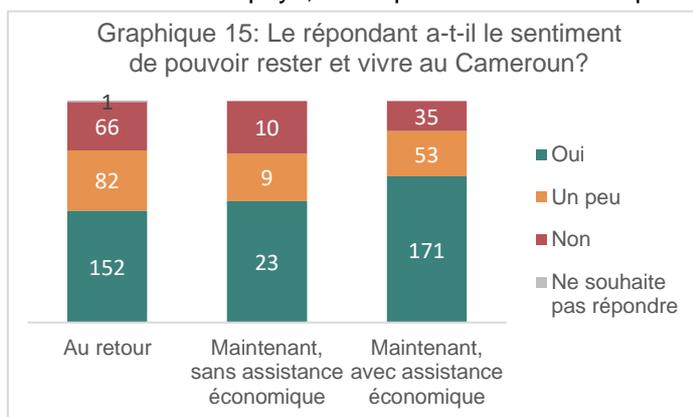


Néanmoins, la situation financière des bénéficiaires reste précaire et les répondants demeurent majoritairement insatisfaits voire très insatisfaits (59% - cf. graphique 14) de leur situation financière. 30% des 269 répondants ayant bénéficié de l'assistance à la réintégration déclarent ne toujours pas être en mesure de couvrir leurs besoins de base et 38% n'être capables de couvrir que certains de leurs besoins. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que le suivi d'une formation professionnelle et/ou l'installation d'une AGR nécessite un certain temps avant de générer un revenu suffisant.



### 3.1.9. Volonté de ré-émigrer

L'assistance économique à la réintégration a eu un impact positif sur la capacité des bénéficiaires à rester vivre au Cameroun. Mais cette tendance est moins marquée qu'à l'échelle régionale. Deux tiers (cf. graphique 15) des bénéficiaires camerounais d'une assistance économique à la réintégration se déclarent capable de rester vivre dans leur pays, alors que ce n'était le cas que de la moitié des répondants au moment du retour. Ce résultat est cependant inférieur de cinq points de pourcentage à la moyenne régionale (cf. graphique 59 en Annexe 1.6). De même, 58% des bénéficiaires camerounais d'une assistance économique à la réintégration considèrent que celle-ci a amélioré leur capacité à rester vivre au Cameroun. Cela est le cas pour plus de trois quarts des bénéficiaires à l'échelle régionale (cf. graphiques 60 et 61 en Annexe 1.6).



La volonté de migrer de manière irrégulière des bénéficiaires d'une assistance économique est supérieure à la moyenne régionale, mais diminue en fonction du temps passé depuis sa réception. Au Cameroun, 11% des répondants ayant reçu une assistance à la réintégration envisagent comme probable ou très probable une nouvelle migration irrégulière contre 7% à l'échelle régionale (cf. graphiques 62 et 63 en Annexe 1.6). Cette proportion passe de 13% pour les répondants qui ont bénéficié de l'assistance dans les 18 derniers mois à 8% pour ceux qui en ont bénéficié il y a plus de 18 mois (cf. graphique 64 en Annexe 1.6). 60% des bénéficiaires interrogés estiment toutefois que l'assistance à la réintégration n'a pas eu d'influence sur leur volonté de migrer de manière irrégulière. Cela peut s'expliquer par l'existence de moteurs profonds de la migration irrégulière au Cameroun, à savoir les causes économiques et socio-culturelles évoquées en Section 2.1, et qui ne peuvent être adressées par un appui humanitaire comme l'Initiative Conjointe.

Les migrants de retour ayant déjà bénéficié d'une assistance ou non, restent intéressés par la migration régulière. 66% des répondants camerounais considèrent comme probable ou très probable cette possibilité, ce qui est supérieur de 10 points de pourcentage à la moyenne régionale (cf. graphiques 65 et 66 en Annexe 1.6).

## 3.2. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS

### 3.2.1. Développement des politiques et architecture institutionnelle

**Malgré un intérêt certain témoigné par les acteurs étatiques dans le cadre de l'Initiative Conjointe, la question de la migration irrégulière ne fait pas partie des priorités principales du Gouvernement et peu d'avancées concrètes ont été enregistrées au niveau national.** Le sujet de la migration de retour est récent au Cameroun et s'est développé depuis 2017 avec la mise en œuvre de l'Initiative Conjointe UE-OIM. Un service en charge des relations avec l'OIM avait été créé au sein du MINREX avant le début de l'Initiative Conjointe (son organigramme date de 2013). Celui-ci a constitué un outil précieux d'appui et soutien du Gouvernement au profit de l'Initiative Conjointe, notamment en facilitant la création d'un comité interministériel au sein du MINREX en 2019 pour mobiliser d'autres départements ministériels impliqués sur les retours et la réintégration. Le Cameroun n'est pas encore doté d'une politique nationale migratoire, mais elle est inscrite parmi les sujets prioritaires de l'année 2021. L'exercice sur les Indicateurs de Gouvernance des Migrations conduit par l'OIM Cameroun, qui a permis d'identifier les principaux défis et priorités à aborder dans une telle politique, constitue un effort en ce sens et l'implication du Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Initiative Conjointe compte parmi les plus fortes de la sous-région. Pour autant, la Stratégie nationale de développement 2020-2030, validée mi-novembre 2020 par le Gouvernement, ne comporte que quelques mentions succinctes des questions migratoires, principalement sous l'angle de la mobilisation de la diaspora camerounaise. Par ailleurs, les coupes budgétaires consécutives à la crise du COVID-19 ne favorisent pas un approfondissement spécifique de ces questions, moins prioritaires pour le Gouvernement que des sujets plus transversaux comme l'emploi des jeunes. Si la question migratoire demeure importante, elle est davantage envisagée comme un sujet à intégrer dans des politiques déjà existantes, par exemple dans les programmes de formation ou d'emploi qu'une thématique à part entière.

**L'adoption des POS relatifs à l'ARVR au Cameroun dès septembre 2017 a permis de mobiliser les acteurs pertinents et de clarifier leur rôle.** En plus du comité de pilotage, quatre groupes de travail techniques ont été mis en place (sur l'accueil des migrants, la réintégration, la sensibilisation et la collecte de données) et des chefs de file ont été identifiés pour chaque domaine. Le MINREX assume le rôle de chef de file au nom du gouvernement camerounais sur les questions de retour et de réintégration globalement ; et est au moment de l'enquête, largement impliqué dans le comité conjoint OIM-gouvernement mis en place pour valider les identités des migrants de retour sur l'assistance en cash et le suivi post-installation des bénéficiaires. Le MINJEC assume quant à lui le rôle de chef de file sur les aspects de sensibilisation et de réintégration socio-économique, le MINAS sur le soutien psycho-social et le MINSANTE sur l'assistance médicale. La collaboration étroite entre l'OIM et ces ministères chef de file a également catalysé l'identification des CMPJ comme structures pour accueillir les activités de formation professionnelle, la sollicitation de l'expertise des ministères spécialisés dans le cadre de consultations techniques. Enfin, les POS ont favorisé la mise en place d'activités de renforcement des capacités. La plupart de ces activités étaient cependant destinées aux quatre ministères chefs de file cités précédemment<sup>xviii</sup>, ce qui a suscité des frustrations auprès de certains autres partenaires<sup>xix</sup>.

### 3.2.2. Gouvernance du retour et de la réintégration

**L'OIM Cameroun s'est démarquée des autres pays de la sous-région par son approche de capitalisation sur l'existant et par l'implication des autorités nationales dans la majeure partie des activités menées dans le cadre de l'Initiative Conjointe.** Comme évoqué dans les sections 2.2 et 3.1, l'OIM a su mobiliser les ministères pertinents pour la plupart des activités liées à l'assistance à l'arrivée et à la réintégration. La mise en place de comités restreints a permis de faciliter une coordination efficace entre les acteurs. Le comité restreint pour la réintégration a également renforcé

l'appropriation du processus par les autorités nationales en systématisant l'étape de validation conjointe par le Gouvernement, la DUE et l'OIM pour les plans de réintégration, les plans d'affaires et l'assistance en cash délivrée aux bénéficiaires.

**Cependant, certaines activités ne sont pas déléguées aux autorités nationales, limitant l'appropriation de l'ensemble du processus d'assistance à la réintégration.** Pour des questions de redevabilité, l'OIM continue de gérer directement certaines composantes – comme le choix des fournisseurs de kits de montage d'AGR ou le soutien psychologique partiellement délégué à l'ONG Trauma Center depuis février 2020 seulement – ou les externalise à des structures non-étatiques, comme la formation en gestion confiée à l'entreprise CIBLE ou le suivi-accompagnement des projets sous-traité à l'ONG PAARDIC. Plusieurs acteurs étatiques ont déploré leur manque d'implication dans le suivi des bénéficiaires, ce qui crée une discontinuité avec l'assistance apportée jusqu'alors. Le transfert des activités de suivi à des structures étatiques est d'autant plus importante avec la mise en œuvre de l'assistance en cash : pour des questions de redevabilité et en raison des risques réputationnels pouvant résulter d'un mésusage de ces fonds, il est difficile d'imaginer une pérennisation de cette assistance sans les impliquer dans les activités de suivi associées. La mise en place d'un comité conjoint entre l'OIM et le Gouvernement sur l'assistance en cash permet d'atténuer ce risque en associant les acteurs pertinents au niveau de l'octroi de l'aide et de son suivi. **L'OIM a organisé des activités de renforcement des capacités nombreuses et de qualité, principalement à destination des ministères chef de file.** Au-delà des formations spécifiques liées aux activités pour lesquelles ils ont été sollicités, le MINREX, le MINJEC, le MINAS et le MINSANTE ont également bénéficié de formations sur les cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux de la migration et sur les droits des migrants. Ils ont aussi reçu plusieurs formations relatives à la protection des migrants vulnérables et à l'assistance psycho-sociale<sup>xx</sup>. Les partenaires rencontrés ont tous exprimé leur satisfaction quant à ces activités. Dans le contexte camerounais où la migration de retour est un sujet récent, ces efforts déployés par l'OIM sont opportuns pour renforcer l'adhésion et l'appropriation des partenaires nationaux.

**Malgré une implication forte des partenaires étatiques dans le cadre de l'Initiative Conjointe, la pérennisation des activités de retour et réintégration reste tributaire de la mise à disposition de ressources financières et de leur niveau de priorisation au niveau national.** Si les partenaires étatiques sont dotés d'un personnel compétent sur lequel l'OIM Cameroun a pu capitaliser, et ont développé de nombreux programmes de création d'emploi et de formation professionnelle à destination de la jeunesse, ils manquent de ressources financières pour assurer la continuité des activités conduites dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM. A cet enjeu s'ajoute une priorisation politique limitée de la prise en charge des migrants de retour, occultée par la question de la jeunesse en général ou par celle des déplacés internes et des réfugiés (voir section 2.1). Une stratégie de retour et réintégration est toujours attendue au niveau national, de même que les cadres et plans d'action opérationnels, et les outils de mobilisation des ressources. Certains partenaires nationaux ont toutefois exprimé la volonté d'insérer les migrants de retour dans les programmes qui existent déjà par le biais de quotas. Par ailleurs, la contraction économique provoquée par la crise du COVID-19 a entraîné des coupes budgétaires au sein du Gouvernement qui vont davantage renforcer ces deux obstacles à la pérennisation des activités si le soutien de l'OIM et du FFU venait à s'amoinrir. Néanmoins, en mars 2021, une réunion de concertation s'est tenue entre l'OIM et le MINEPAT dans un objectif de pérennisation des acquis de l'Initiative Conjointe. Elle a abouti à deux conclusions prometteuses, la première étant d'élaborer sous le co-leadership du MINEPAT et du MINREX le Programme de Retour, de Protection et de Réintégration socioéconomique des migrants au Cameroun, et la seconde d'inviter les Administrations intervenant sur les questions migratoires à mettre davantage l'accent sur la prise en charge et le suivi de proximité de la réintégration socioéconomiques des migrants de retour.

### 3.3. SUIVI-EVALUATION

**Après un commencement tardif des activités de S&E, l'OIM Cameroun s'est appuyée sur les outils harmonisés à l'échelle régionale et a sollicité l'ONG PAARDIC pour collecter les données auprès des bénéficiaires afin de pallier ses ressources humaines limitées.** Non prévues dans le contrat initial, les activités de S&E n'ont commencé qu'au cours de la deuxième année de mise en œuvre de l'Initiative Conjointe, rendues nécessaires par le nombre élevé de bénéficiaires. L'OIM a formé les enquêteurs de PAARDIC aux outils harmonisés à l'échelle régionale, à savoir les questionnaires de perception, de satisfaction et de durabilité de la réintégration à destination des bénéficiaires, ainsi que des outils quantitatifs pour assurer un suivi pré-installation et post-installation des projets, et de nouveaux outils pour faciliter le suivi de l'assistance en cash. Toutefois, comme précédemment évoqué, la signature tardive (en avril 2019) et pour une durée de 10 mois seulement (en raison des contraintes budgétaires et organisationnelles) du contrat avec PAARDIC n'a pas permis une évaluation à mi-parcours. Cela n'a toutefois pas empêché l'OIM Cameroun de faire preuve d'adaptabilité au cours de la mise en œuvre (cf. section 2.2), mais davantage fondée sur des observations de terrain.

**Joindre les bénéficiaires s'est révélé un défi lors de la collecte des données.** Sur 1523 migrants assistés à la date de l'enquête conduite par PAARDIC, 988 ont pu être interrogés sur la perception, 950 sur la satisfaction et seulement 479 sur la durabilité de la réintégration et 450 sur le suivi post-installation. Les raisons évoquées sont un accès difficile aux migrants déjà installés, une insuffisance des ressources allouées à ces activités et les questions de sécurité du personnel face à une attitude méfiante voire agressive de la part de certains bénéficiaires. Des mesures d'atténuation de ces risques ont consisté à appeler les bénéficiaires en amont de l'enquête pour s'assurer de leur disponibilité et de s'appuyer sur des relais communautaires pour joindre des migrants de retour supplémentaires.

### 3.4. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

Les recommandations ci-dessous découlent de l'analyse de la programmation au Cameroun spécifiquement. Certaines peuvent être mises en œuvre à court terme tandis que d'autres sont à plus long terme voire destinées à guider la prochaine programmation car elles nécessitent des ressources qui peuvent ne pas être disponibles actuellement. Ces recommandations sont complétées par des recommandations plus institutionnelles à la fin du chapitre suivant, et d'autres plus larges et stratégiques dans le rapport de synthèse régionale.

#### 3.4.1. Recommandations à destination de l'OIM

- **Poursuivre les efforts d'externalisation de l'assistance à la réintégration et les étendre aux dernières activités sur lesquelles l'OIM conserve la main, afin d'atteindre un véritable rôle de coordination et d'accompagnement des acteurs nationaux dans une optique d'appropriation et de pérennisation du processus de réintégration.** Par rapport au soutien psycho-social, il serait intéressant de continuer d'explorer le partenariat avec l'ONG Trauma Center et de faire une cartographie des acteurs actifs sur ce segment au Cameroun, y compris des ONG et OSC sur lesquelles l'OIM pourrait s'appuyer. Les ressources humaines et financières dégagées par l'externalisation de ces activités pourraient être employées pour accompagner ces acteurs avec des activités de renforcement des capacités. En ce qui concerne le choix des fournisseurs de kits pour le montage des AGR, les ministères spécialisés pourraient y être davantage associés.
- **Continuer de renforcer l'équipe du bureau de l'OIM à Douala, sachant que plus de la moitié des migrants de retour s'y installent.**

- **Poursuivre les efforts de réhabilitation de la structure du MINAS pour permettre la création d'un centre d'accueil à Yaoundé et continuer les recherches d'une structure de capacité suffisante pour accueillir les migrants de retour à Douala.**
- **Continuer à mettre les migrants au centre du processus décisionnel pour la définition de leur plan de réintégration pour renforcer leur engagement.**
  - Informer davantage les bénéficiaires sur les risques que poursuivre une formation courte professionnalisante plutôt qu'une formation longue entraîne en matière de compétitivité sur le marché de l'emploi dans une optique de gestion des attentes.
  - Favoriser la mise en réseau avec d'anciens bénéficiaires au niveau de la phase de conseil et d'orientation pourrait permettre une meilleure information des bénéficiaires quant à leur choix de réintégration.
- **Afin de renforcer l'insertion des bénéficiaires sur le marché de l'emploi et donc l'impact des formations, plusieurs mesures d'atténuation sont envisageables :**
  - Continuer à offrir la possibilité de suivre des formations traditionnelles longues.
  - Consulter davantage les ministères techniques en ce qui concerne la définition des secteurs porteurs, afin de mieux identifier les secteurs pouvant absorber un grand nombre de bénéficiaires et renforcer la pertinence des formations proposées.
  - Capitaliser sur la présence d'un bureau à Douala pour conduire des activités de plaidoyer auprès des entreprises dès la phase de conception du projet pour favoriser l'établissement de partenariats sous forme de quotas et le placement de bénéficiaires à l'issue des formations (sur le modèle des projets ARCHIPELAGO, cf. section 3.1.4).
- **Renforcer les activités de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires après la formation et l'installation de leurs projets**, afin de maximiser les chances de survie du projet et donc la durabilité de la réintégration. Celles-ci devraient commencer dès l'installation du projet et pour une durée de 12 à 18 mois. Les conseillers du MINJEC pourraient notamment être davantage impliqués à ce niveau pour favoriser la continuité du processus de réintégration.
- **Renforcer les efforts pour faciliter le déplacement des agents dans le cadre du soutien psycho-social et des activités de suivi** par des efforts de réallocation des fonds ou en cas d'une augmentation des fonds alloués.
- **Poursuivre les efforts de mise en œuvre de l'assistance en cash.** Pour pallier les risques associés à cette initiative (cf. section 3.1.3), les mesures d'accompagnement déjà en place devraient être poursuivies et le **suivi des bénéficiaires renforcé.**
- **Renforcer les activités de plaidoyer auprès des structures étatiques afin d'encourager la concrétisation de leurs engagements** et d'augmenter le nombre de référencements de migrants de retour vers les programmes nationaux de formation et de création d'emploi dans une double optique d'efficacité et d'appropriation nationale.
- **Poursuivre les efforts de renforcement de capacités engagées et les étendre à davantage de partenaires, notamment au sein des ministères techniques**, afin de contribuer à améliorer la pertinence des activités conduites en les adaptant davantage au profil particulier des migrants de retour. En particulier, une formation sur le soutien psycho-social pourrait être dispensée à davantage de partenaires afin de permettre une meilleure détection des besoins à tous les niveaux de processus de réintégration. Une autre manière de renforcer les capacités des PMO serait d'organiser davantage de mises en contact pour favoriser le partage d'expériences.

### 3.4.2. Recommandations à destination des autorités nationales

- **Intégrer les migrants de retour dans les programmes nationaux**, afin d'insérer la question des migrants de retour dans le cadre des problématiques de création d'emploi, prioritaires pour le Gouvernement car s'adressant à l'ensemble des jeunes camerounais.

### 3.4.3. Recommandations pour la DUE

- **Conduire une cartographie préalable des acteurs** (locaux, nationaux, internationaux) **présents sur chacun des secteurs d'activités de l'OIM** afin de favoriser les synergies, éviter la duplication d'activités et optimiser davantage l'utilisation des ressources humaines et financières
- **Organiser davantage de mises en relation entre l'OIM et les PTF, autorités nationales et autres acteurs nationaux et internationaux travaillant sur des thématiques similaires ou liées** (migration, formation professionnelle, emploi, jeunesse, traite, etc.)

### 3.4.4. Bonnes pratiques issues des autres pays

#### En ce qui concerne le contact avec les migrants de retour, la communication et les mécanismes de redevabilité

- Au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Nigéria, **fourniture d'un téléphone portable et d'une carte SIM à tous les migrants de retour à leur arrivée** dans le pays afin de garder contact avec eux plus facilement.
- Pour éviter la perte de contact, l'OIM Gambie collecte **jusqu'à trois numéros de téléphone à l'arrivée** (par exemple, ceux des parents et des oncles). Si ces numéros ne permettent pas de joindre un bénéficiaire, **les migrants de retour du même vol charter peuvent être contactés** car ils restent souvent en contact (par exemple, via un groupe Whatsapp). L'OIM Gambie rapporte que cette approche a permis de réduire à presque zéro le nombre de migrants de retour injoignables.
- Au-delà de la région SLC, dans la région de la Corne de l'Afrique, des **réunions participatives de suivi du programme (Participatory Programme Monitoring Meetings)** sont organisées par l'OIM avec les partenaires nationaux, locaux et de mise en œuvre, ainsi qu'avec les représentants des migrants de retour bénéficiaires, afin de discuter des actions de réintégration, des résultats des enquêtes de l'OIM auprès des bénéficiaires, et d'identifier et de résoudre divers problèmes. Ces réunions annuelles placent les migrants de retour et les autres parties prenantes clés au centre, sur un pied d'égalité avec l'OIM. Leur feedback est utilisé pour adapter le programme en temps réel. L'OIM organise ensuite des examens internes trimestriels pour assurer le suivi des mesures correctives. Ce mécanisme a renforcé les lignes de communication entre l'OIM, les bénéficiaires et les parties prenantes nationales, et la responsabilité de l'OIM envers ces acteurs clés.
- Au Mali et dans d'autres pays, l'OIM a créé une **ligne d'assistance téléphonique pour les migrants de retour** afin de leur permettre de joindre l'OIM lorsque les gestionnaires de cas ne sont pas disponibles et de poser des questions ou de déposer une plainte. Certains bureaux de l'OIM ont créé une ligne de communication supplémentaire sur leur page **Facebook**.

#### En ce qui concerne le soutien psychosocial :

- Au Nigéria, en Gambie et en Côte d'Ivoire, l'OIM a facilité la mise en place de **mécanismes de soutien par les pairs** : des "groupes de discussion" ont été créés entre les migrants de retour récents et les migrants qui sont rentrés plus tôt. En Guinée, l'association nationale de migrants de retour OGLMI, créée avec le soutien de l'OIM, fournit également ce type de soutien par les

pairs. Les migrants sont bien placés pour s'entraider en raison de leurs expériences communes, et cette approche d'auto-assistance favorise l'appropriation locale et réduit la dépendance vis-à-vis des capacités et des financements extérieurs.

- Au Nigéria et en Gambie, l'OIM a pris plusieurs initiatives pour renforcer les systèmes nationaux de santé mentale et de soutien psychosocial et a augmenté les perspectives d'appropriation nationale et de durabilité.
  - Au Nigéria, l'OIM a dispensé des **formations de premiers secours psychologiques** à environ 70 membres du personnel d'ONG clés et d'institutions gouvernementales impliquées dans le processus de réintégration et a organisé deux formations pilotes à l'intention des travailleurs des soins de santé primaire (quatre jours chacune). Ces deux formations pilotes s'adressaient en priorité à 42 travailleurs de la santé basés en dehors des plus grandes villes et portaient sur la santé mentale en général et sur les besoins spécifiques des migrants de retour en matière de santé mentale en particulier. Ces formations devraient faciliter l'orientation des migrants de retour, mais aussi renforcer le système nigérian de soutien à la santé mentale dans son ensemble, ce qui pourrait profiter à de nombreux autres Nigériens.
  - En Gambie, l'OIM a développé un **cadre national de santé mentale pour les migrants de retour et un programme de formation** (non financé par le FFU). Elle a également déployé des **caravanes de santé mentale et de soutien psychosocial dans les principales zones de retour** (non financé par le FFU).
- Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, l'OIM a soutenu le gouvernement dans le développement d'un **mécanisme national d'orientation pour les migrants en transit** et vulnérables. Au Burkina Faso, l'OIM a collaboré étroitement avec les partenaires nationaux et d'autres projets financés ou non par l'EUTF, comme la Croix-Rouge, pour fournir des informations, une protection et une assistance à ces migrants. **L'OIM a délégué la plupart de l'assistance médicale et psychosociale à la Croix-Rouge** (financée par le DFID dans le cadre du projet AMIRA).

#### **En ce qui concerne le conseil, l'orientation et la formation professionnelles :**

- En Guinée, l'ASCAD est un centre de formation civilo-militaire qui dispense une formation technique et une éducation aux compétences de la vie courante pour les jeunes, **en mettant l'accent sur les compétences de la vie courante et la discipline**, qui sont considérées comme manquantes sur le marché du travail et particulièrement recherchées par les employeurs. L'accord signé avec l'Etat guinéen exige que l'ASCAD s'assure que 70% des stagiaires signent un contrat de travail avec un employeur dans les six mois suivant la fin de la formation (**financement basé sur la performance**). Cela a incité ASCAD à **analyser périodiquement les besoins du marché du travail, à établir des partenariats avec des employeurs potentiels, à accompagner les stagiaires dans leur recherche d'emploi et à les suivre** tous les six mois pendant trois ans. ASCAD a créé une équipe dédiée pour mener ces activités. Il affiche un taux d'emploi de 80 %, bien supérieur à celui d'autres prestataires de formation professionnelle en Guinée, et a attiré le financement de plusieurs bailleurs.
- En Guinée, l'OIM a financé quelques **bourses pour permettre aux migrants de retours de s'inscrire à des masters à l'étranger via l'apprentissage en ligne**. Ceci était particulièrement pertinent car le pourcentage de migrant de retours guinéens ayant suivi un enseignement secondaire et supérieur est bien supérieur à la moyenne régionale.

#### **En ce qui concerne l'aide monétaire et la microfinance :**

- Au Nigéria, au Burkina Faso, en Guinée-Bissau et en Guinée, des activités de **Cash For Work** ont été organisées par l'OIM afin que les migrants de retour puissent bénéficier d'un revenu temporaire avant le début du processus de réintégration (NB : au Nigéria, uniquement pour les projets communautaires). En Guinée, ENABEL a organisé des **chantiers à forte intensité de main-d'œuvre**, qui aident les bénéficiaires à répondre à leurs besoins immédiats, leur

fournissent diverses formations de base ou avancée, et contribuent au développement socio-économique local.

- En Guinée (FENU travaillant avec INTEGRA et l'OIM avec Africa First Bank), en Gambie, au Sénégal et au Niger (FENU travaillant avec le consortium ENABEL/SNV/AICS), plusieurs PMO ont **facilité l'accès des migrants de retour à la microfinance**. L'OIM Nigéria a fourni un tel soutien à certains migrants de retour avec un financement non EUTF (suisse). Ce financement supplémentaire est particulièrement pertinent pour les micro-entreprises les plus prometteuses et les plus matures, et complète pertinemment le soutien individuel (limité) monétaire ou en nature budgétisé par l'Initiative Conjointe pour chaque migrant de retour.

#### **En ce qui concerne les mécanismes de référencement :**

- En Côte d'Ivoire, en Guinée et au Burkina Faso, l'OIM a organisé des **salons de l'emploi ou des ateliers de networking** visant à mettre les migrants de retour en contact avec une série d'acteurs répondant à leurs besoins, tels que les programmes de soutien à la jeunesse et à l'emploi gérés par des institutions/fonds publics et d'autres projets/ONG, avec des employeurs potentiels, des institutions de formation et de microfinance. Cette approche informelle des référencement contribue à une aide à la réintégration économique plus diversifiée, plus souple et plus adaptée aux besoins. Elle place les migrants de retour au centre des décisions qui affectent leur vie et leur donne un plus grand sens des responsabilités.
- En Gambie, les acteurs financés par le FFU ont créé **une plateforme en ligne connectée au système de gestion des cas de l'OIM (MiMOSA)** fournissant aux partenaires des données sur les migrants de retour, qui peuvent être utilisées pour contacter les migrants de retour référencés et évaluer leur participation aux activités de soutien. La plateforme (IMAP) a permis environ 50 renvois en Gambie et a maintenant été lancée dans toute la région.

#### **En ce qui concerne le suivi, évaluation et apprentissage :**

- L'OIM Nigéria a formé des " **équipes d'experts en suivi et évaluation** " (**Monitoring and Evaluation expert teams**) **composées de membres du gouvernement et d'ONG** qui, avec le personnel de l'OIM chargé du suivi et de l'évaluation, mettront en œuvre le suivi de la réintégration et les enquêtes de durabilité - souvent dans les grandes villes, plus accessibles que les zones rurales sur lesquelles les équipes de suivi et d'évaluation de l'OIM se concentreront. Les membres des " équipes d'experts en suivi et évaluation " n'auront cependant pas accès aux données désagrégées recueillies auprès des migrants de retour individuels.

#### **En ce qui concerne la gouvernance des migrations et de coordination des acteurs :**

- Au Nigéria, **l'Initiative conjointe a adopté une approche globale de la gouvernance migratoire**, en soutenant des politiques allant bien au-delà du retour et de la réintégration (sur la gestion des frontières, la diaspora, la migration de travail, etc.) L'OIM a notamment financé plusieurs projets pilotes pour soutenir la mise en œuvre de la politique migratoire nationale et de la politique nationale de migration de travail.
- Dans quelques pays, **les gouvernements nationaux ont établi des plates-formes de coordination** (parfois avec le soutien de l'OIM, avec des fonds EUTF ou autres), **qui réunissent plus d'acteurs de la migration que l'OIM et ses partenaires directs** : ils incluent de nombreuses agences des Nations Unies, des ONG et des bailleurs. C'est le cas de la plateforme de coordination sur la migration (niveau politique) et des comités (techniques) multi-acteurs de Niamey et d'Agadez au Niger ; du " Groupe de travail sur la migration " en Guinée-Bissau ; du Mécanisme national de coordination sur la migration en Gambie, placé sous l'autorité du Bureau du Vice-président, et de son Groupe de travail technique sur le retour et la réintégration. Le grand nombre de membres de ces organes améliore la coordination et la cohérence de l'aide, facilite l'apprentissage croisé et réduit la dépendance à l'égard d'un seul financement extérieur.

## 4. SENSIBILISATION

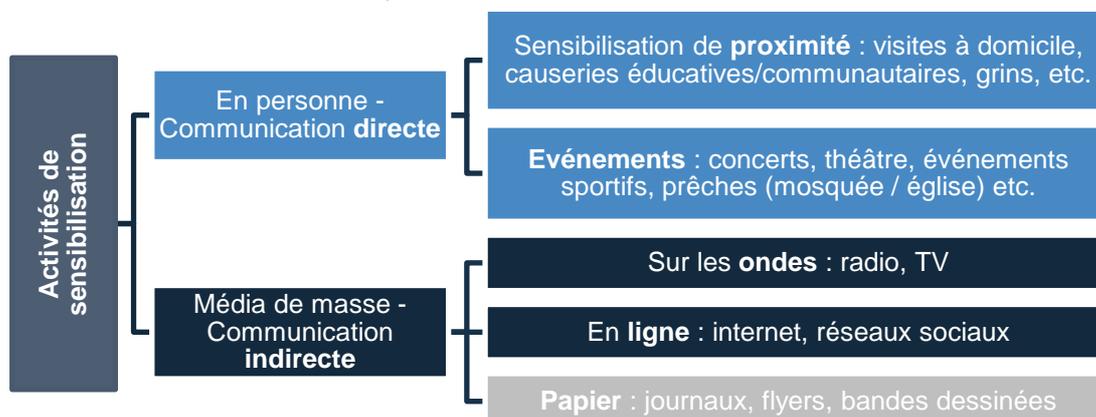
### 4.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

Cette partie est consacrée aux **activités de sensibilisation mises en oeuvre par l'OIM dans les régions du Littoral, du Centre, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud et de l'Extrême-Nord, ciblant à la fois les migrants potentiels et leurs communautés d'origine.**

- **Objectif** : Informer et sensibiliser sur les risques et dangers de la migration irrégulière, les opportunités au Cameroun et les voies légales de migration.
- **Activités principales** : Sensibilisation de proximité (causeries éducatives et communautaires, concert, conférences, forums) ; activités de sensibilisation menées par des OSC appuyées par le projet ; communication de masse (ligne WhatsApp, bandes dessinées, débats radio, tracts) ; renforcement des capacités techniques et opérationnelles des OSC partenaires et élaboration d'un guide de sensibilisation.

L'encadré 2 détaille les **principales activités de sensibilisation étudiées** dans le cadre du TPML.

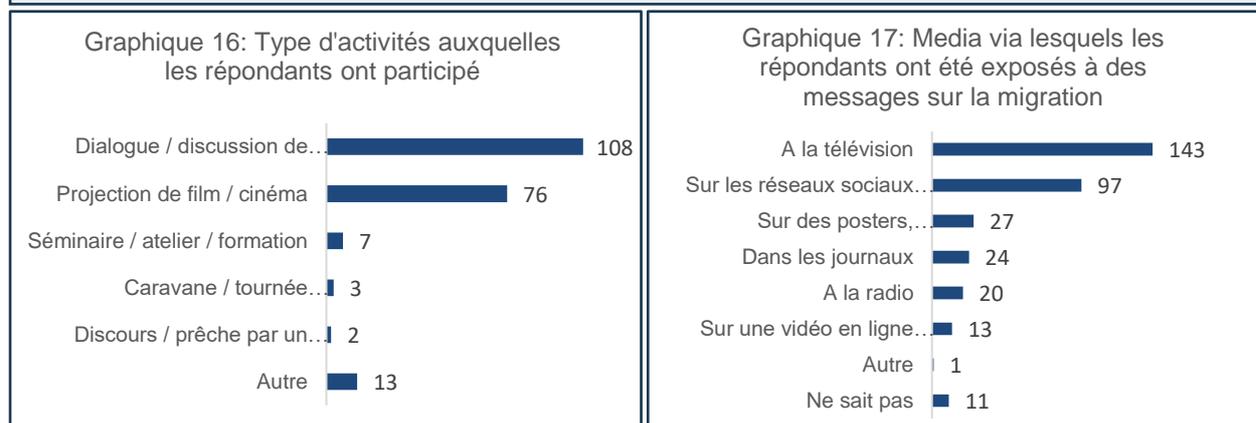
Encadré 2 : Principales activités étudiées dans le cadre du TPML



L'encadré 3 donne un **aperçu de l'enquête effectuée en décembre 2020 au Cameroun** auprès des personnes exposées à des activités de sensibilisation mises en oeuvre par l'OIM.

Encadré 3 : Présentation de l'enquête effectuée par Altai Consulting en novembre et décembre 2020

- 216 individus exposés à des activités de sensibilisation 'directe' (en personne) ou 'indirecte' (communication de masse) dans les régions Centre, Littoral, Ouest et Extrême-Nord.
- Listes de participants fournies par l'OIM + boule de neige (détails en annexe 1.5)
- Mesure sur une base déclarative par les répondants au moment de l'enquête



## 4.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

**L'OIM Cameroun a développé une stratégie de sensibilisation bien construite et complète qui a permis d'établir une feuille de route solide pour la phase de mise en oeuvre.** Dès 2018, l'OIM élabore un Plan national de communication et de visibilité, qui présente notamment une matrice de communication, détaillant les activités envisagées selon les cibles visées pour la durée du projet. Pour chaque cible sont précisés les objectifs de communication, les activités envisagées, leur durée de mise en oeuvre, les outils et canaux de communication à utiliser, la structure responsable de la mise en oeuvre, ainsi que des indicateurs de performance. Pour élaborer ce plan, l'OIM a su capitaliser sur l'expérience et l'expertise de ses partenaires, notamment l'ONG SMIC, active au Cameroun depuis 2004 et dotée d'une expertise reconnue sur la question de la migration irrégulière.

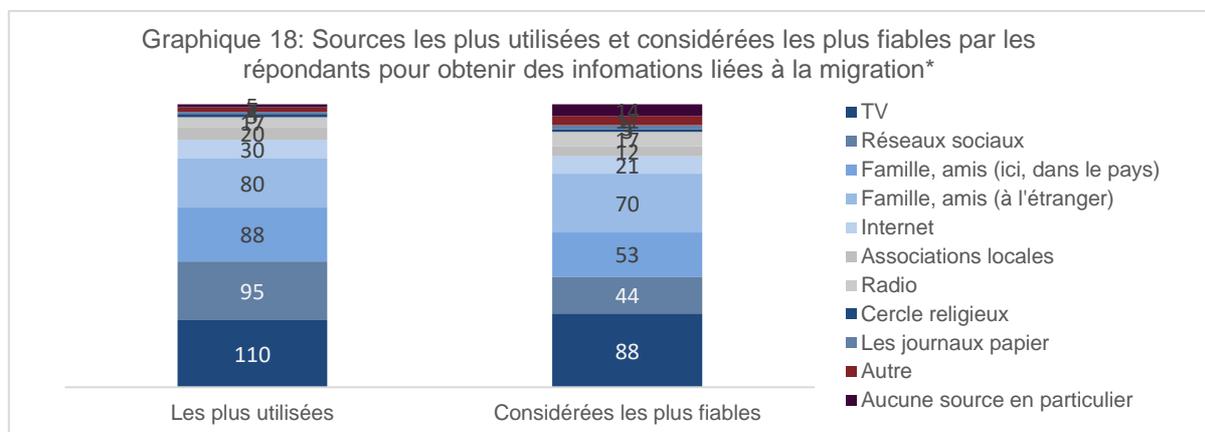
**Le ciblage géographique des activités de sensibilisation semble pertinent puisqu'il couvre les principales zones de départ en migration depuis le Cameroun.** La cartographie des communautés de retour conduite par Samuel Hall<sup>xxi</sup> rappelle que les zones de départ sont essentiellement concentrées dans les régions du Littoral (60%) et du Centre (30%), et en particulier dans les grandes métropoles, avec en premier lieu Douala, suivie de Yaoundé. L'OIM a concentré l'essentiel de ses efforts et sélectionné des partenaires actifs dans ces régions-là ; toutefois, pour gagner en pertinence, une véritable étude de profilage aurait pu être conduite pour affiner ce ciblage. La dernière étude de profilage national des migrations menée par l'OIM au Cameroun date en effet de 2009, et celle de Samuel Hall est davantage centrée sur les communautés de retour.

**L'OIM a choisi de cibler des groupes présentant divers niveaux d'implication dans la décision migratoire.** La stratégie adoptée par l'OIM Cameroun a principalement ciblé les jeunes scolarisés de 14 à 18 ans, la distinguant de celle adoptée dans les autres pays, plus focalisée sur les adultes présentant un profil de migrants potentiels. L'OIM a organisé des causeries éducatives dans les écoles dans l'optique d'aborder la question migratoire avec les premières classes d'âge concernées. Ces activités visaient également en cible secondaire les parents d'élèves, qui sont généralement une des principales influences dans la décision de migrer, voire financent cette entreprise. D'autres activités de proximité, notamment des causeries communautaires, ont été déployées et visaient de manière moins distincte des migrants potentiels et des figures d'influence au sein de leur entourage.

**Pour renforcer la crédibilité de ses activités tout en palliant les contraintes posées par son effectif limité, l'équipe de sensibilisation de l'OIM s'est appuyée sur un réseau de partenaires expérimentés et bénéficiant d'un fort ancrage local.** Au cours de la première année de mise en oeuvre, l'OIM a noué des partenariats avec l'ONG SMIC, et un groupe d'artistes célèbre au Cameroun, Our Destiny. Les partenaires ARECC et OEMIT, sélectionnés pour la deuxième année, sont des associations d'anciens migrants de retour, fondées respectivement en 2008 et 2017, et bénéficient d'une légitimité forte sur ces thématiques, en particulier en ce qui concerne les risques de la migration irrégulière. Enfin, l'association PIPAD dispose d'un réseau de journalistes expérimentés dans les débats radiophoniques et avec une expérience préalable sur la migration. **Le choix des partenaires a également été régi par une volonté de couvrir l'ensemble des zones cibles.** Pour la première année, l'ONG SMIC était présente sur l'ensemble du territoire. Les partenaires choisis en deuxième année avaient des couvertures géographiques complémentaires : ARECC est localisée en régions Littoral, Sud et Sud-Ouest et OEMIT en région Centre. Les débats radiophoniques de PIPAD ont été diffusés en régions Centre, Littoral et Ouest.

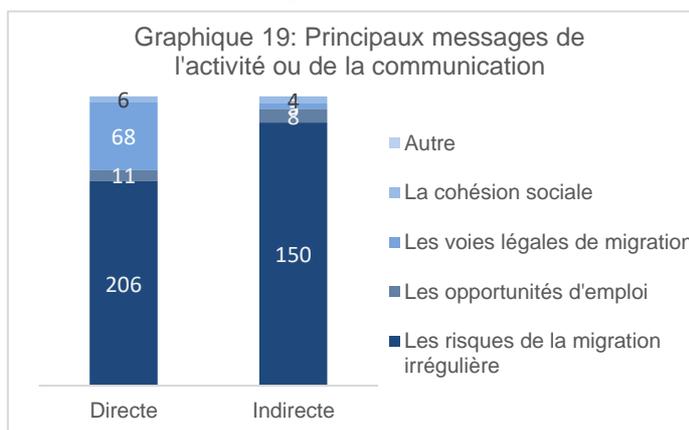
**Le choix des canaux de communication semble justifié, mais ils pourraient être exploités de manière plus efficace pour favoriser un impact à grande échelle.** Les principales activités de communication de masse menées dans le cadre des campagnes OIM sont les débats radiophoniques enregistrés par PIPAD. Pourtant, seuls 17 (8%) des 216 répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont rapporté utiliser la radio comme source d'information sur la migration (cf. graphique 18), ce qui peut constituer un obstacle à l'atteinte d'une masse critique, de même que la courte durée (trois mois) du contrat avec PIPAD. Quelques occurrences à la télévision et sur la page Facebook de l'OIM ont

également eu lieu. Cela correspond aux deux principales sources utilisées par respectivement 51% et 44% des répondants pour s'informer sur la migration. En outre, les deux sources d'information considérées les plus fiables sont la télévision (41% - cf. graphique 18) et les proches à l'étranger (32%), dont la communication à ce sujet est parfois faussée et passe essentiellement par les réseaux sociaux. Cela justifierait de mettre davantage l'accent sur ces canaux.



\* Ces deux questions, posées aux 216 répondants, étaient à choix multiples, ce qui explique le nombre de réponses supérieur à ce total.

**Les messages diffusés restent très axés sur les risques de la migration irrégulière, malgré les efforts fournis pour promouvoir les opportunités d'emploi au Cameroun et les voies légales de migration à partir de la deuxième année de mise en œuvre.** Les messages ont été élaborés par l'OIM et ses partenaires au sein du comité restreint sur la sensibilisation, puis validés conjointement par la DUE et le MINREX avant d'être utilisés. Entre la première et la deuxième année de mise en œuvre, l'OIM a montré une volonté de faire évoluer les messages, d'un contenu focalisé sur les dangers sur les routes migratoires vers des thématiques plus centrées sur les opportunités au Cameroun (« Le Cameroun, mon aventure ») et les voies légales de migration. Cependant, sur les 209 participants à des activités directes de sensibilisation interrogés au cours de notre enquête, la quasi-totalité (206) a déclaré avoir été exposée à des messages sur les risques de la migration irrégulière, un tiers (68) sur les voies légales de migration et seulement 11 sur les opportunités d'emploi disponibles au Cameroun (cf. graphique 19). La tendance est similaire parmi les 182 répondants ayant été exposés à des communications de masse liées à la migration, dont plus des quatre cinquièmes (150) ont déclaré avoir été exposés à des messages liés aux risques de la migration irrégulière.



### 4.3. MISE EN ŒUVRE

**Les activités de sensibilisation menées par l'OIM au Cameroun ont touché autour de 45 000 personnes et 950 communautés au cours des deux années de mise en œuvre, dépassant largement les objectifs initiaux de 10 000 personnes et 200 communautés à sensibiliser.** En particulier, les causeries éducatives et communautaires ont respectivement permis de toucher plus de 13 500 et 16 000 personnes. Les dix débats radio organisés par PIPAD ont reçu l'intervention de 616 personnes par SMS et appels. La bande dessinée d'ARECC a été imprimée en 10 000 exemplaires

qui ont été distribués lors des activités. Les activités ont été clôturées en décembre 2020 après une interruption de plusieurs mois en raison de la crise du COVID-19, qui a également conduit à la réorientation de certaines activités vers de la prévention sanitaire. Un partenariat supplémentaire a été signé en 2020 avec l'ONG SAHELI pour la conduite de telles activités dans la région Extrême-Nord.

**L'OIM a fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation face aux difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des activités de sensibilisation.** Au cours de l'année 1, l'OIM s'est aperçue que malgré l'expertise de SMIC en matière de migration, le profil des intervenants au sein de l'ONG, principalement des universitaires, et leur démarche académique formelle ne permettaient pas une interaction optimale avec certaines cibles, notamment les jeunes déscolarisés. L'OIM a ainsi choisi de se tourner par la suite vers les associations d'anciens migrants de retour. Par ailleurs, le partenariat avec Our Destiny a été discontinué après que ces derniers ont diffusé des messages d'activisme politique lors d'activités où l'OIM était associée.

**Dans un objectif d'efficacité, l'OIM et ses partenaires se sont efforcés de rendre leurs activités interactives et de les lier à des opportunités concrètes.** Une des principales innovations introduites en cours de mise en œuvre consiste en une ligne WhatsApp gérée par OEMIT pour permettre un contact continu avec les bénéficiaires et leur permettre de poser des questions à la suite des activités de sensibilisation. Créée au cours de la seconde année de mise en œuvre, cette ligne avait été utilisée par 426 personnes à la date de mi-novembre 2020 – l'objectif étant qu'elle puisse rester active afin d'assurer une forme de continuité auprès des bénéficiaires. En ce qui concerne les voies de migration légale, les renseignements nécessaires et les liens vers les sites de plusieurs Ambassades étaient fournis lors des activités. La communication sur les opportunités locales s'est toutefois heurtée à un problème de crédibilité en raison des limites structurelles du marché de l'emploi au Cameroun.

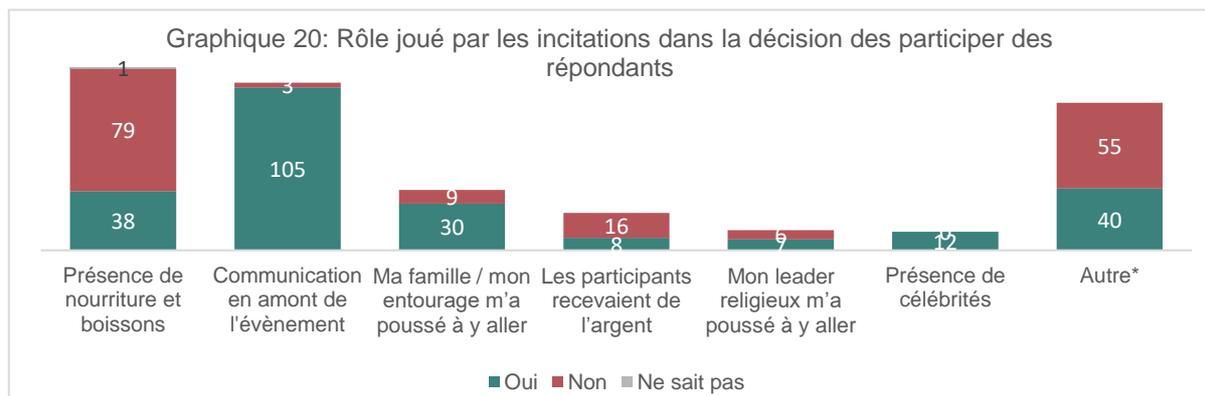
**Malgré la courte durée des campagnes de sensibilisation, l'OIM et ses partenaires ont inscrit leurs activités dans la durée grâce à des activités de renforcement des capacités à destination d'acteurs variés.** D'une part, par le biais du groupe de travail technique sur la sensibilisation, l'OIM a conduit des activités de renforcement des capacités en matière de communication auprès de certaines OSC partenaires, renforçant ainsi durablement leurs capacités. D'autre part, ARECC et OEMIT ont formé des enseignants, des leaders religieux ou des journalistes dans les communautés visitées comme relai de ces messages.

#### 4.4. PARTICIPATION, SATISFACTION, ET FEEDBACK

Parmi les 216 répondants à l'enquête d'Altai Consulting, 209 ont participé à une activité de sensibilisation communautaire et 158 à une activité de communication par les médias. Certaines questions ont été posées plusieurs fois en fonction du nombre d'activités de sensibilisation auxquelles le répondant avait été exposés, ce qui explique un total de réponses parfois supérieur à 216.

**La majorité des répondants interrogés a exprimé un intérêt et une satisfaction élevés par rapport aux activités de sensibilisation directes conduites par l'OIM Cameroun.** Sur les 209 répondants ayant déclaré avoir participé à une activité de sensibilisation directe, plus de la moitié (108 – cf. graphique 20) a rapporté que l'existence de communication en amont de l'évènement les avait motivés à participer à l'évènement, et parmi eux, la quasi-totalité (105) a déclaré que cette incitation avait joué un rôle important dans leur décision de participer. Les autres types d'incitation étaient moins mentionnés par les répondants, hormis la présence de nourriture et de boissons, mais celle-ci n'a influencé la décision que d'un tiers des 118 répondants l'ayant mentionnée. Cela laisse présumer d'un intérêt relativement élevé des bénéficiaires pour les activités. La quasi-totalité (199) des 209 participants aux activités en personne ont indiqué être satisfaits (145) ou très satisfaits (54) d'y avoir participé, et une très large majorité (191) estime probable ou très probable qu'elle participerait à

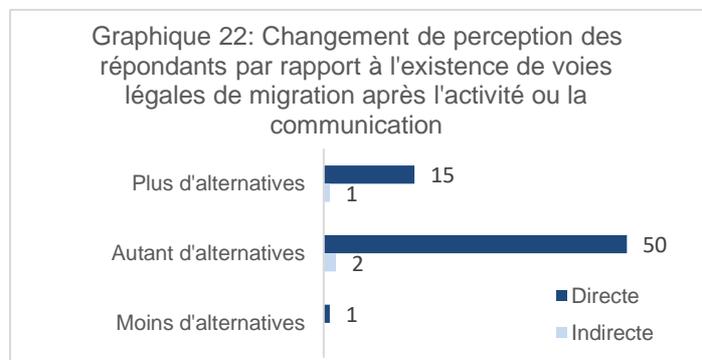
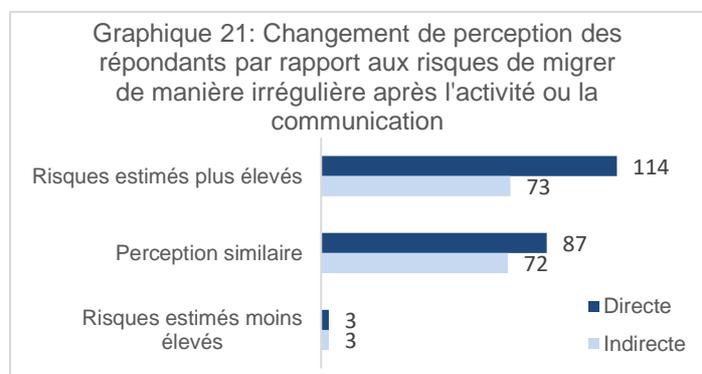
nouveau à une activité similaire à l'avenir si l'occasion se présentait (cf. graphiques 67 et 68 en Annexe 1.6).



\*Sur les 95 répondants ayant choisi « Autre », 85 ont précisé avoir reçu des goodies comme mesure d'incitation (t-shirts, bandes dessinées, etc.)

**Si la majorité des participants était familière avec les sujets abordés lors des activités de sensibilisation sur la migration (directes comme indirectes), la quasi-totalité a tout de même rapporté un gain de connaissances.** Plus de la moitié (58%) des 209 participants à une activité directe et 61% des 158 répondants ayant été exposés à une communication de masse en lien avec la migration ont déclaré être familiers avec les sujets abordés. Au total, la quasi-totalité (96%) des répondants interrogés ont rapporté avoir appris de nouvelles choses pour les deux types d'activités. Les messages véhiculés lors des activités directes et indirectes ont été considérés faciles à comprendre et convaincants par l'ensemble des répondants (cf. graphiques 69 à 72 en Annexe 1.6).

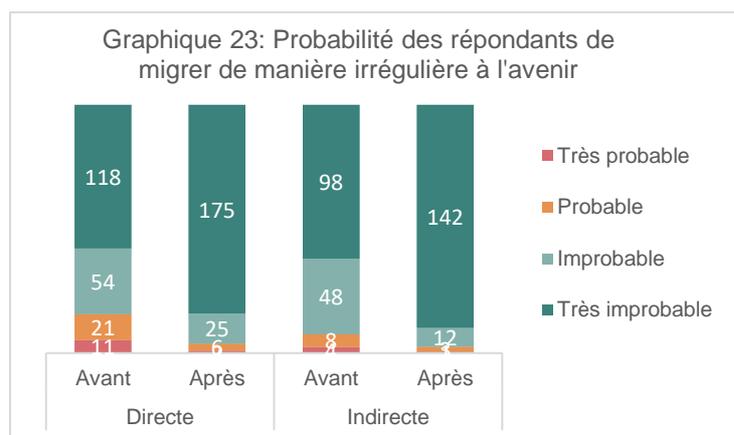
**La perception des bénéficiaires a majoritairement évolué en ce qui concerne les risques de la migration irrégulière. La tendance est moins nette pour l'existence de voies légales de migration et les opportunités d'emploi au Cameroun.** La perception de risques associés à la migration



irrégulière a augmenté pour plus de la moitié (114) des participants à une activité directe et près de la moitié (73) pour une activité indirecte en lien avec ce thème (cf. graphique 21). Indépendamment du type d'activité, plus de la moitié des répondants ont également déclaré que leur perception des risques liés à l'utilisation des services d'un passeur a augmenté (cf. graphique 73 en Annexe 1.6). En revanche, près des trois quarts (52) des 69 répondants ayant été exposés à des messages sur les voies légales de migration déclarent que leur perception à ce sujet n'a pas changé (cf. graphique 22). Enfin, seuls 12 répondants sur 19 pensaient qu'il existait des emplois disponibles au Cameroun avant l'activité, contre 14 après celle-ci (cf. graphique 74 en Annexe 1.6). Le nombre limité de

répondants ayant été exposés à des messages sur ce thème (19) ne permet toutefois pas de tirer de conclusions définitives. Les données de l'enquête suggèrent par ailleurs que la participation à une

activité en personne a un impact plus important sur la perception des bénéficiaires que l'exposition à un message via une communication de masse (cf. graphiques 21, 22 et 73).



**Les activités de sensibilisation conduites par l'OIM et ses partenaires semblent avoir eu un impact positif en termes de changement de comportement chez les répondants.** L'enquête d'Altai Consulting a été conduite auprès de bénéficiaires âgés de 18 ans ou plus. Or, au-delà des activités de sensibilisation communautaire, les activités de l'OIM Cameroun ont majoritairement visé des jeunes scolarisés de 14 à 18 ans

(cf. section 4.2). Les résultats de l'enquête reflètent donc la situation de figures d'influence plutôt que celle de migrants potentiels, comme en témoigne le fait que seuls 44 répondants ont rapporté avoir envisagé une tentative de migration irrégulière avant de participer à l'activité ou d'être exposés à la communication (cf. graphique 23).

- A l'issue des activités, les répondants ont montré une **propension forte au partage des informations apprises** : plus des trois quarts des répondants, indépendamment du type d'activité, ont partagé les informations, principalement auprès de leurs familles et amis (cf. graphiques 75 et 76 en Annexe 1.6).
- Après les activités et en proportion similaire pour les deux types, **la grande majorité des répondants recommanderait à un tiers qui souhaiterait migrer de manière irrégulière, soit d'abandonner son projet (51%), soit de rester et réussir au Cameroun** (un tiers – cf. graphique 77 en Annexe 1.6).
- Parmi les 44 répondants qui envisageaient une migration irrégulière avant de participer à l'activité ou d'être exposés à la communication, moins d'un quart (12) considèrent toujours cela comme probable ou très probable (cf. graphique 23).

#### 4.5. SUIVI-EVALUATION

**L'OIM Cameroun assure un suivi quantitatif performant des activités de sensibilisation menées, mais le suivi qualitatif aurait pu être davantage formalisé pour mieux appréhender l'impact de ces activités.** Des indicateurs de performance spécifiques ont été définis dès l'élaboration du Plan national de communication et de visibilité. L'OIM Cameroun a également introduit un mécanisme de collecte par comptage pour avoir des données chiffrées précises quant à la portée de son action et récupère les données personnelles des bénéficiaires par des fiches d'émargement lorsque possible. Ces données quantitatives ne permettent néanmoins pas de mesurer leur impact sur les connaissances, perceptions et comportements des bénéficiaires. Si des évaluations plus qualitatives des activités ont été conduites directement à l'issue de celles-ci, elles ne permettent pas d'évaluer l'impact à long terme de l'activité. Elles ont donc été complétées par une évaluation en fin de première année de mise en œuvre, conduite par téléphone auprès de 100 participants à des activités. Une enquête couvrant les activités mises en œuvre en 2020 devrait bientôt être conduite. Enfin, les partenaires doivent soumettre des rapports d'activités mensuels à l'OIM, mais ceux-ci ne sont pas toujours transmis à temps et sont souvent lacunaires, diminuant la qualité du suivi.

## 4.6. DURABILITE

**La durabilité des campagnes de sensibilisation de l'OIM est difficile à évaluer en raison de la récence de la fin des activités mises en œuvre.** Si plusieurs partenaires ont souligné qu'il s'agit de la première campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière d'une telle ampleur conduite au Cameroun, les partenaires associés par l'OIM sont pour la plupart des ONG ou OSC engagées de longue date sur ces thématiques : SMIC depuis 2004, ARECC depuis 2006 et OEMIT depuis 2017. Ces acteurs ont aussi bénéficié d'activités de renforcement de leurs capacités organisées par l'OIM. Ces éléments laissent espérer une continuité des activités par ces différents acteurs après le partenariat avec l'OIM, comme cela a été le cas avec l'organisation conjointe du Forum sur la Migration au Cameroun (FOMICA) par SMIC et la DUE les 19 et 20 novembre 2020. Mais cela reste tributaire de la mise à disposition de ressources financières. Par ailleurs, le groupe de travail sur la sensibilisation pourrait être exploité de manière plus optimale dans ce but, à savoir davantage comme une plateforme de partage d'expériences ou pour favoriser la mise en œuvre d'activités conjointes que comme un outil de coordination, comme l'ont souligné plusieurs partenaires.

## 4.7. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

### 4.7.1. Recommandations à destination de l'OIM

- **Conduire davantage d'études de profilage des groupes cibles et des zones de départ** afin de maximiser la pertinence des cibles définies, de la couverture géographique et des canaux de communication sélectionnés (notamment pour la communication à travers les médias de masse).
- **Utiliser de manière plus intensive et plus efficace les médias de masse, et en particulier les réseaux sociaux** (Facebook par exemple), qui constituent la principale source d'information sur la migration des groupes cibles et permettent de toucher une masse critique de migrants potentiels.
- **Poursuivre les efforts de diversification des messages diffusés en mettant davantage l'accent sur la promotion d'alternatives à la migration irrégulière, tout en continuant de les lier à des opportunités concrètes.** En particulier, continuer d'alimenter la ligne WhatsApp qui permet une continuité des échanges avec les participants.
- **Associer davantage les autorités compétentes aux activités de sensibilisation liées à la promotion des opportunités locales afin de renforcer leur crédibilité.**
- **Renforcer les activités de suivi évaluation des activités de sensibilisation** pour guider l'adaptation des activités au cours de la mise en œuvre et la conception des futurs programmes. En particulier, il serait intéressant d'administrer les questionnaires d'impact un certain temps après l'activité plutôt qu'à l'issue immédiate de celle-ci.
- **Continuer l'accompagnement des OSC partenaires dans une optique de pérennisation des activités de sensibilisation** et répliquer les activités de renforcement des capacités initiées dans le cadre de l'Initiative Conjointe.
- **Adopter un rôle de coordination en favorisant davantage de synergies entre partenaires de l'OIM travaillant sur les activités de sensibilisation,** afin d'encourager le partage d'expériences.
- **Dans le cadre d'un renforcement des budgets alloués au volet « sensibilisation », la conduite d'activités de lutte contre la désinformation en ligne pourrait être envisagée,** mais cela nécessiterait le recrutement à temps plein de personnel doté de cette expertise.

#### 4.7.2. Recommandations à destination des autorités nationales

- **Communiquer davantage et en coordination avec des PTF tels que l'OIM sur les nombreux programmes de création d'emploi et de formation existant** au Cameroun, afin de proposer des alternatives viables à la migration irrégulière.

#### 4.7.3. Bonnes pratiques d'autres pays

- En Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso, la DUE a engagé une agence de communication pour participer au développement d'une stratégie de sensibilisation, favoriser la coordination et améliorer la méthodologie et l'impact des activités de sensibilisation mises en œuvre par l'Union européenne et les PMO du FFU.
- En Guinée, l'OIM a mené de **nombreuses études et évaluations afin de mieux définir le profil des groupes cibles, d'étudier leur accès à l'information et l'impact des activités de sensibilisation passées**. Ces études ont été particulièrement utiles pour déconstruire les stéréotypes sur les migrants guinéens, et mieux comprendre comment les décisions de migration sont prises - notamment le fait que la décision de migrer est généralement personnelle, avec peu d'influence et de soutien de la famille dans le pays. **En Mauritanie, Save the Children a mené des études approfondies** pour affiner la conception et le ciblage de sa campagne de RA. Elle a également collaboré avec le ministère des Affaires islamiques (MAIEO) pour élaborer un guide de sensibilisation à la protection de l'enfance basé sur la jurisprudence islamique, afin que les messages de sensibilisation gagnent en légitimité et atteignent mieux les groupes les plus traditionnels du pays.
- L'OIM a soutenu et mobilisé les Gambian Returnees from the Backway et, en Guinée, l'association de migrants de retour OGLMi pour organiser une **sensibilisation entre pairs** et augmenter la portée, l'appropriation locale et l'impact des activités de sensibilisation. Lorsque les migrants de retour partagent directement leur expérience et leurs conseils avec d'autres jeunes, les messages de sensibilisation deviennent plus crédibles et impressionnent souvent fortement le public cible. De plus, l'approche aide les migrants de retour à mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, agit comme une forme de soutien psychosocial et parfois, stimule de nouveaux intérêts professionnels dans l'art, le théâtre et la communication.
- Au Sénégal et en Guinée, la DUE a financé une **série télévisée et web sur les jeunes et la migration**. Baptisée " Tekki-Fii " au Sénégal (marque commune à toutes les activités de sensibilisation de l'EUTF IP dans le pays), elle a été diffusée sur la première chaîne de télévision nationale et sur les médias sociaux.
- L'OIM Côte d'Ivoire a développé du **matériel de formation, des guides de mise en œuvre et d'autres ressources afin de faciliter le déploiement des activités de sensibilisation et d'assurer/harmoniser leur qualité**, ce qui était particulièrement pertinent étant donné que les zones de départ (et donc les zones d'intervention de sensibilisation) sont géographiquement réparties dans tout le pays. Ces ressources ont également été **distribuées aux partenaires de terrain, aux associations de femmes et de jeunes ciblées par ces activités, et aux comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière** créés par la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur, afin de promouvoir l'appropriation et la poursuite des activités de terrain indépendamment des financements de l'OIM.
- En Côte d'Ivoire, l'OIM a développé ses propres outils de suivi et d'évaluation des activités de sensibilisation. Il se compose de deux processus parallèles. Premièrement, après chaque activité, les points focaux doivent remplir un modèle de rapport sur le déroulement de l'activité et sur le retour d'information des bénéficiaires. Deuxièmement, une enquête est transmise aux bénéficiaires à la fin de l'activité pour évaluer les résultats immédiats de l'activité. Ces outils flexibles visent à tirer des leçons pour les activités futures et permettent à l'OIM de prendre des décisions stratégiques basées sur des chiffres pour ajuster la mise en œuvre des activités.

- **Utilisation de célébrités** : Au Ghana, la campagne a mobilisé le célèbre chanteur Kofi Kinaata en tant qu'ambassadeur de bonne volonté, qui a interprété des chansons telles que " No Place Like Home " pour décourager la migration irrégulière, et " Behind The Scenes " sur la réalité à laquelle sont confrontés les migrants en Europe (respectivement 444 000 et 2,4 millions de vues sur YouTube). De même, en Guinée, l'OIM a soutenu la production d'un clip vidéo par Degg J force 3, un groupe très populaire parmi les jeunes (plus de 1,2 millions de vues sur YouTube).
- **L'inclusion de membres du gouvernement, d'OSC de base et de leaders communautaires** dans les activités de sensibilisation communautaire a contribué à légitimer les messages véhiculés par l'OIM en Gambie et au Ghana.
- **En Mauritanie, Guinée, Ghana, Gambie, l'OIM a formé des journalistes.** En Mauritanie, ces formations se sont tenues à Nouakchott et Nouadhibou pour permettre une couverture plus précise des questions liées à la migration dans la presse locale.

- 
- <sup>i</sup> Trends in International Migrant Stock: The 2019 revision (United Nations database), UN DESA 2019
- <sup>ii</sup> Cameroun Vision 2035, MINEPAT 2009
- <sup>iii</sup> International Migrant Stock 2019: Country Profile – Cameroon, UN DESA 2019
- <sup>iv</sup> Migration au Cameroun – Profil National 2009, OIM 2009
- <sup>v</sup> Cameroon MCO Factsheet November 2020, UNHCR 2020
- <sup>vi</sup> International Migrant Stock 2019: Country Profile – Cameroon, UN DESA 2019
- <sup>vii</sup> Cameroon MCO Factsheet November 2020, UNHCR 2020
- <sup>viii</sup> Résultats mensuels Initiative Conjointe UE-OIM – OIM Cameroun, OIM, mars 2021
- <sup>ix</sup> Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l’Ouest et du Centre, Rapport pays – Cameroun, OIM 2018
- <sup>x</sup> Biannual Reintegration Report #4, OIM, July 2020
- <sup>xi</sup> Site de la Banque Mondiale, GDP Growth (annual %) – Cameroon, URL : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CM>, consulté le 7 janvier 2021
- <sup>xii</sup> <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/02/21/report-urges-a-rethink-of-camerouns-informal-sector-as-nation-longs-for-full-employment>, Banque Mondiale 2012
- <sup>xiii</sup> Ce groupe est co-présidé par la DUE et le MINREX, et constitué du MINJEC, du MINEPAT, du FNE, du MINADER, du MINEFOP et de l’OIM.
- <sup>xiv</sup> D’après les entretiens avec les acteurs clés (KII)
- <sup>xv</sup> Rapport narratif intérimaire à l’Union européenne #2 (juillet 2018 – juin 2019), OIM 2019
- <sup>xvi</sup> Selon des acteurs clés interrogés
- <sup>xvii</sup> Rapport narratif intérimaire à l’Union européenne #2 (juillet 2018 – juin 2019), OIM 2019
- <sup>xviii</sup> EU-OIM Joint Initiative 2<sup>nd</sup> biannual reintegration report, OIM 2019
- <sup>xix</sup> D’après les entretiens avec les acteurs clés (KII)
- <sup>xx</sup> Biannual Reintegration Report #2 (1 avril 2017 – 31 juillet 2019), OIM 2019
- <sup>xxi</sup> Cartographie et profil socio-économique des communautés de retour au Cameroun, Samuel Hall, avril 2018